

BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieurs
et de la Recherche Scientifique (MESSRS).

Université Polytechnique de
Bobo-Dioulasso (UPB).

Centre National de la Recherche
Scientifique et Technologique
(CNRST).

Institut du Développement Rural
(IDR).

Institut de l'environnement
et de la Recherche Agronomique
(INERA).

Département d'Agronomie

Centre Régional de Recherche
Agronomique (CRRRA) Farko-Ba.

Programme Gestion des Ressources
Naturelles/Système de Production
(GRN/SP) Ouest.

MEMOIRE DE FIN D'ETUDE
présenté en vue de l'obtention du
DIPLOME D'INGENIEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL.
Option : **AGRONOMIE.**

Memo A

**Etude du fonctionnement
des exploitations agricoles
et de leur évolution dans le contexte
d'une zone d'accueil de migration
au Sud-Ouest du Burkina Faso**

*830
SOM*

Directeur de Mémoire: Dr TOE Patrice.
Maître de Stage: AUGUSSEAU Xavier.

Juin 2000

SOMDA Donseg Salvador Aristide

Dédicace

Je dédie ce mémoire:

A ma Mère

A toute ma famille

*A tous ceux qui luttent pour la
paix, et la justice sociale.*

Remerciements

A tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette étude, je leur adresse mes remerciements les plus sincères.

Je remercie particulièrement:

- Monsieur le Délégué régional de l'INERA Farako-Bâ;
- Monsieur le Chef de Programme Gestion des Ressources Naturelles/Système de Production (GRN/SP), programme qui a servi de cadre au déroulement de mes travaux;
- Monsieur Patrice TOE, mon Directeur de Mémoire, pour ses critiques et suggestions pour améliorer la qualité de mon travail;
- Monsieur Xavier AUGUSSEAU, mon Maître de Stage, pour m'avoir accueilli et encadré pendant ce stage de 10 mois, pour sa collaboration, sa disponibilité et ses conseils tout au long de ce stage;
- Messieurs les chercheurs de programme GRN/SP;
- Mes camarades de l'IDR, stagiaires de l'INERA Farako-Bâ, et aux stagiaires d'autres Universités (Ouagadougou, Katibougou au Mali) pour le soutien et la collaboration mutuels;
- Monsieur Salam DABILOUGOU, Technicien au Programme GRN/SP qui m'a assisté au cours de mes travaux de terrain;

A tout le personnel de GRN/SP: Techniciens, Secrétaire, Chauffeurs, Manoeuvre et de l'INERA, je leur exprime ici toute ma gratitude.

RESUME

La région Sud-Ouest du Burkina Faso, principale région agricole du pays, est soumise depuis près de trois décennies à une forte pression migratoire. La saturation de la zone plus au Nord de cette région à engendrer le déplacement des populations vers le Sud à la recherche de meilleures terres. Le front de migration se situe actuellement à la limite sud du territoire. Dans ce contexte de nouveaux problèmes sont latents. Dans la zone plus au Nord de la région, il y a une saturation et une stabilisation de l'espace foncier et un problème de la redistribution des terres aux nouvelles générations se pose aux exploitants. Au sud, le dynamique nouvelle a créé de nouveaux enjeux notamment pour la gestion du foncier, le développement de nouvelles filières comme la production et la commercialisation de l'igname.

Par une approche historique, par l'analyse de la situation actuelle, nous avons entrepris de caractériser la diversité des exploitations de la zone de colonisation. L'étude a aboutit à la réalisation de typologie de fonctionnement des exploitations et à la modélisation des trajectoires d'évolution qui a permis de comparer les dynamiques d'évolution des deux terroirs. Elle a aussi mis en évidence des facteurs de l'évolution des exploitations agricoles dans les deux situations contrastées (zone de nouvelle colonisation, zone d'anciennes migrations).

Mots-clés: exploitation agricole, migration, foncier, stratégie, fonctionnement, trajectoire d'évolution, famille, insertion social.

Liste des tableaux

Tableau 1 : Contribution des modalités sur les différents axes factoriels.....	20
Tableau 2 : Corrélation des classes sur les axes factoriels.....	22
Tableau 3 : Contribution des modalités sur les différents axes factoriels.....	24
Tableau 4 : Evolution de la population des départements de la région d'étude.....	29
Tableau 5 : Caractéristiques du type d'exploitation I.....	35
Tableau 6 : Caractéristiques du type d'exploitation B.....	35
Tableau 7 : Caractéristiques du type d'exploitation MS1.....	36
Tableau 8 : Caractéristiques du type d'exploitation MS2.....	37
Tableau 9 : Caractéristiques du type d'exploitation MS3.....	38
Tableau 10 : Caractéristiques du type d'exploitation MA.....	39
Tableau 11 : Caractéristiques du type d'exploitation MC.....	40
Tableau 12 : Caractéristiques du type d'exploitation AP1.....	42
Tableau 13 : Caractéristiques du type d'exploitation AP2.....	43
Tableau 14 : Caractéristiques du type d'exploitation m2.....	47
Tableau 15 : Caractéristiques du type d'exploitation m2.....	48
Tableau 16 : Caractéristiques du type d'exploitation m3.....	49
Tableau 17 : Caractéristiques du type d'exploitation M.....	50
Tableau 18 : Caractéristiques du type d'exploitation M1.....	50
Tableau 19 : Caractéristiques du type d'exploitation M2.....	51
Tableau 20 : Caractéristiques du type d'exploitation M3.....	51
Tableau 21 : Caractéristiques du type d'exploitation MC.....	53
Tableau 22 : Caractéristiques du type d'exploitation MC1.....	53
Tableau 23 : Caractéristiques du type d'exploitation MC2.....	54
Tableau 24 : Caractéristiques du type d'exploitation A.P.....	55

Liste des figures

Figure 1 : Représentation des modalités sur les axes factoriels.....	21
Figure 2 : Représentation des classes sur les axes factoriels.....	22
Figure 3 : Représentation des modalités sur les axes factoriels.....	25
Figure 4 : Représentation des classes d'exploitations sur les axes factoriels.....	27
Figure 5 : Localisation de la zone et des sites d'études.....	28
Figure 6 : Représentation graphique des trajectoires d'exploitations caractéristiques des 3 situations de MS.....	38
Figure 7 : Représentation graphique des trajectoires d'exploitations caractéristiques des 2 situations de MC.....	40
Figure 8 : Représentation graphique des trajectoires d'exploitations caractéristiques des 2 situations de A.P.....	43
Figure 9 : Représentation graphique des phases d'évolution des exploitations de Ouara.....	44
Figure 10 : Représentation graphique des trajectoires d'exploitations caractéristiques des trois situations de M.....	52
Figure 11 : Représentation graphique des trajectoires des deux situations de MC.....	54
Figure 12 : Représentation graphique des trajectoires des trois situations de AP.....	57

LISTE DES ABREVIATIONS

AFCM: analyse factorielle de correspondances multiples ou analyse multivariée

AP: exploitations bien mécanisées à vocation agropastorale

B: exploitations bloquées

CAH: classification ascendante hiérarchique

I: exploitations en phase d'installation

INSD: institut national de la statistique et de la démographie

M: exploitations mécanisées

MC: exploitations mécanisées et consolidées

MS: exploitations mécanisées à la recherche de stabilité

m: exploitations manuelles

mm: millimètre

SOMMAIRE

DEDICACE.....	I
REMERCIEMENTS.....	II
RESUME.....	III
Liste des figures.....	IV
Liste des tableaux.....	IV
Liste des abréviations.....	V
INTRODUCTION	1
1. PROBLÉMATIQUE ET CONTEXTE DE L'ÉTUDE	1
2. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	2
2.1. Objectifs	2
2.2. L'hypothèse de travail	2
2.3. Résultats attendus	2
I REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.....	3
I.1. LES MIGRATIONS	3
I.1.1. Définition	3
I.1.2. Les migrations rurales dans l'Ouest du Burkina	4
I.1.2.1. Caractères généraux de la migration interne.....	4
I.1.2.2. Les causes de la migration	4
I.1.2.2.1. Les causes naturelles.....	4
I.1.2.2.2. Les causes socioculturelles.....	5
I.1.2.2.3. Les causes économiques.....	5
I.1.2.3. Les flux migratoires actuels.....	6
I.2. LE FONCIER.....	6
I.2.1. Le système traditionnel.....	6
I.2.2. Les types de droit sur la terre.....	7
I.2.2.1. Le droit éminent.....	7
I.2.2.2. Le droit d'appropriation collective superposé à un droit de culture.....	7
I.2.2.3. Les droits d'usage.....	8
I.2.3. Quel type de droit pour un migrant?	8
I.2.4. Foncier et exploitation agricole.....	8
I.2.5. L'évolution du système foncier et ses limites.....	9
I.2.5.1. La pression démographique.....	9
I.2.5.2. Le problème des nouvelles générations.....	9
I.3. ÉTUDE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES.....	10
I.3.1. L'exploitation agricole.....	10
I.3.2. Méthodes d'étude de l'exploitation agricole.....	10
I.3.2.1. Le fonctionnement d'ensemble.....	11
I.3.2.2. Le fonctionnement technique.....	12
I.3.2.3. Le fonctionnement et propositions d'amélioration.....	12
I.3.3. La réalisation des typologies.....	12
I.3.4. Quelques résultats de l'étude des exploitations agricoles.....	13
II LA MÉTHODOLOGIE.....	16
II.1. LA MÉTHODE D'ÉTUDE.....	16
II.1.1. Cadre théorique.....	16
II.1.1.1. Problèmes méthodologiques.....	16
II.1.1.2. Méthode d'étude du fonctionnement des exploitations.....	16
II.1.1.3. Le choix des exploitations à étudier.....	17
II.1.1.3.1. Les données du recensement général des exploitations.....	18
II.1.1.3.2. L'analyse factorielle de correspondances multiples.....	18
II.1.1.3.3. La classification ascendante hiérarchique (CAH).....	19

II.1.2.	<i>Dispositif pratique de classification et échantillonnage.</i>	20
II.1.2.1.	Cas de Torokoro	20
II.1.2.1.1.	Analyse multivariée.	20
II.1.2.1.2.	Analyse des classes.	21
II.1.2.1.3.	Echantillonnage.	22
II.1.2.2.	Cas de Ouara	23
II.1.2.2.1.	Analyse multivariée.	23
II.1.2.2.2.	Analyse des classes.	26
II.1.2.2.3.	Echantillonnage.	27
II.2.	LA ZONE D'ÉTUDE	28
II.2.1.	<i>Caractéristiques physiques.</i>	28
II.2.2.	<i>La situation démographique.</i>	29
II.2.3.	<i>Les deux terroirs d'étude.</i>	29
III.	RÉSULTATS ET DISCUSSION	31
III.1.	LES EXPLOITATIONS DE TOROKORO	31
III.1.1.	<i>Les autochtones qui pratiquent la culture de l'igname et disposent de vastes domaines. Le groupe des autochtones.</i>	31
III.1.1.1.	Evolution des exploitations autochtones	31
III.1.1.1.1.	L'agriculture vivrière et les migrations des jeunes vers la Côte d'Ivoire.	31
III.1.1.1.2.	Le passage de l'agriculture vivrière à l'agriculture commerciale.	32
III.1.1.1.3.	L'extension des champs, l'évolution des familles autochtones et le développement de la filière igname.	32
III.1.1.2.	Les limites du système actuel.	33
III.1.1.2.1.	La question foncière des migrants.	33
III.1.1.2.2.	L'extensification des champs des autochtones et les limites de leur système de production.	33
III.1.2.	<i>Les exploitations allochtones.</i>	34
III.1.2.1.	Les exploitations en phase d'installation, type(I)	34
III.1.2.2.	Les exploitations en situation de blocage (B)	35
III.1.2.3.	Les exploitations en phase de stabilisation, (MS)	36
III.1.2.3.1.	Les exploitations fragiles (MS1).	36
III.1.2.3.2.	Les exploitations à revenus non agricoles (MS2).	37
III.1.2.3.3.	Les exploitations à diversification agricole (MS3).	37
III.1.2.4.	Les exploitations à agriculture marginale.	38
III.1.2.5.	Les exploitations consolidées.	39
III.1.2.6.	Les grandes exploitations à vocation agro-pastorale, type AP.	41
III.1.2.6.1.	Les planteurs de Cote d'ivoire.	41
III.1.2.6.2.	Les exploitations cotonnières à vocation agro-pastorale, type AP2.	42
III.2.	LES EXPLOITATIONS DE OUARA	44
III.2.1.	<i>La trajectoire d'évolution des exploitations à Ouara.</i>	44
III.2.1.1.	Installation-insertion.	45
III.2.1.2.	La phase productive.	45
III.2.1.3.	La phase d'équipement.	45
III.2.1.4.	La phase de consolidation.	46
III.2.2.	<i>Description des sous-groupes ou types.</i>	46
III.2.2.1.	Les exploitations " manuelles "	47
III.2.2.1.1.	Les exploitations bloquées, type m1.	47
III.2.2.1.2.	Les exploitations émergentes, type m2.	48
III.2.2.1.3.	Les exploitations en début d'équipement, type m3.	48
III.2.2.2.	Exploitations à la recherche de la stabilité de l'appareil de production (type M).	49
III.2.2.2.1.	Exploitations issues d'une succession (type M1).	50
III.2.2.2.2.	Exploitations à la recherche d'une stabilité foncière (type M2).	50
III.2.2.2.3.	Exploitations sans cohésion familiale (type M3)	51
III.2.2.3.	Exploitations cotonnières consolidées (type MC)	52
III.2.2.3.1.	Les exploitations à trajectoire " linéaire " (MC1).	53
III.2.2.3.2.	Les exploitations issues d'un éclatement ou d'une succession, MC2.	53
III.2.2.4.	Les exploitations " très mécanisées " à vocation agro-pastorale, type AP	54
III.2.2.4.1.	Exploitations stables avec un début dans l'élevage bovin, type AP1.	55
III.2.2.4.2.	Exploitations qui diversifient vers l'élevage bovin, type AP2.	56
III.2.2.4.3.	Exploitations qui ont toujours investi dans l'élevage bovin, type AP3.	56

VIII

III.3.	ANALYSE COMPARÉE DE LA DYNAMIQUE D'ÉVOLUTION ET DES CONTRAINTES DES EXPLOITATIONS.....	57
III.3.1.	<i>Des situations agraires différentes.....</i>	57
III.3.2.	<i>La dynamique d'évolution des exploitations.....</i>	58
III.3.2.1.	Des dynamiques contrastées	58
III.3.2.2.	Le cas des exploitations en situation de succession ou d'éclatement à Ouara.....	59
III.3.3.	<i>Les contraintes stratégiques, analyse des conditions d'évolution des exploitations migrantes. 60</i>	
III.3.3.1.	La famille	60
III.3.3.2.	Le degré d'insertion sociale	61
III.3.3.3.	Le foncier.....	62
CONCLUSION		64
ANNEXES		69

Introduction

1. *Problématique et contexte de l'étude*

Le Sud-Ouest du Burkina est soumis depuis quelques décennies à une migration rurale avec pour pôle de départ le plateau central. Cette région présente des potentialités agricoles avec le développement de la filière coton. La zone cotonnière (Houet, Kossi, Mouhoun) a été la principale région d'accueil des migrants.

Au nord de la région, l'installation des populations migrantes a engendré une occupation dense de la zone avec un processus de déforestation sans ménagement de l'espace pour en faire des champs. Sous l'effet conjugué de l'accroissement naturel de la population et de la pression migratoire sans cesse croissante, les ressources naturelles vont subir une forte dégradation.

Ce phénomène démographique qu'est la migration s'est organisé dans un mouvement général du nord vers le sud. Les migrations les plus récentes se situent dans la partie méridionale du Burkina.

En trois décennies, le front de migration a atteint la limite sud du pays. Le premier village ivoirien se situe à 23 kilomètres du chef-lieu du département, Mangodara. Au niveau national, les migrations se trouvent bloquées dans leur évolution géographique.

Des enjeux nouveaux apparaissent :

- Dans le sud, la région qui se caractérisait par un enclavement et de très faibles densités humaines, est soumise à de grands changements. On assiste à une dynamique agricole importante (augmentation de l'emprise agricole de plus de 60% entre 1991 et 1996 dans le département de Mangodara, Augusseau et al, 1998). Cette dynamique est marquée par le développement récent de la filière igname avec pour conséquence une extension des champs. Cette évolution a été suivie par l'arrivée d'agriculteurs allochtones, depuis le début des années 1990. Enfin, dans la zone, des éleveurs de plus en plus nombreux convergent, attirés par les pâturages. Cette situation est la source de nombreux conflits qui risquent de miner les potentialités importantes de cette zone.
- Dans les zones d'anciennes migrations, la saturation de l'espace pose un problème de redistribution des terres pour les nouvelles générations, autochtones comme migrants. On assiste à des retraits de terres et des départs anticipés de migrants qui vont plus au sud. Par conséquent la zone sud apparaît comme une " soupape " indispensable à l'équilibre de l'ensemble de la région du Sud-Ouest.

Cette problématique est à l'origine du projet de recherche développement " **Suivi de la dynamique des ressources naturelles dans les zones front pionnier de migration** " mis en œuvre par l'INERA et le CIRAD, depuis 1997. L'objectif principal du projet vise à caractériser le phénomène de mise en valeur agricole des terres, laquelle mise en valeur est influencée par l'installation des migrants, en vue de faire des propositions pour une gestion durable des ressources naturelles. La zone d'étude du projet est un transect nord-sud entre Bobo Dioulasso et la frontière ivoirienne.

Un des objectifs du projet est d'identifier les différents systèmes de production et de comprendre les processus de gestion et de partage des ressources naturelles, par les différents acteurs de la région. Aussi, **l'étude du fonctionnement des exploitations agricoles et leur évolution dans le contexte d'une zone d'accueil de migration, dans le sud ouest du Burkina Faso**, que nous avons menée dans le cadre de ce projet, a pour ambition de caractériser les exploitations agricoles de la région d'étude du projet et ainsi d'apporter des éléments de connaissance indispensables au projet.

2. Objectifs de l'étude.

2.1. Objectifs.

Dans le cadre de ce projet, l'étude du fonctionnement des exploitations et de leur évolution vise comme objectifs :

- la caractérisation des types d'exploitations rencontrées dans la partie sud de la région, zone n'ayant pas fait l'objet d'étude jusqu'à présent. Il s'agira d'identifier les différentes pratiques agricoles et les processus d'évolution des exploitations;
- la comparaison de deux situations contrastées, le front de migration dans le sud du transect et la zone d'ancienne migration, au nord de la zone d'étude;
- La comparaison des dynamiques d'évolution des exploitations allochtones et l'identification des blocages et des contraintes de ces producteurs.

2.2. L'hypothèse de travail.

Pour mener à bien ces objectifs, la démarche est bâtie sur l'hypothèse suivante. On pourra caractériser les différentes situations des exploitations et identifier les principales contraintes à leur développement en étudiant leur trajectoire, c'est à dire en analysant les différentes phases par lesquelles est passé l'exploitant depuis son installation dans le terroir ou depuis qu'il est devenu chef d'exploitation (pour les autochtones, dans le Sud).

2.3. Résultats attendus.

A l'issue de l'étude et des enquêtes menées, les principaux résultats attendus sont les suivants.

- Caractériser les différents types d'exploitations agricoles dans la partie sud du projet, qui est le front pionnier.
- Identifier différents " modèles " de fonctionnement ou trajectoires dans deux situations contrastées du point de vue migratoire.
- Analyser la dynamique d'évolution des migrants dans les deux situations contrastées.
- Identifier les principales contraintes et blocages des exploitations migrantes.

I. Revue bibliographique.

La revue bibliographique aborde les migrations rurales dans le Sud-Ouest du Burkina Faso, quelques aspects fonciers concernant les migrants, le concept d'exploitation agricole, les méthodes et quelques résultats des études déjà réalisées sur les exploitations du Burkina Faso et les conclusions qui en sont issues.

I.1. Les migrations.

I.1.1. Définition.

La migration se définit comme étant "tout changement de résidence" qui implique la traversée d'une limite géographique d'une région ou d'une nation pour une durée de séjour de trois mois avec l'intention d'y rester ou de retourner dans la localité d'origine (Coulbaly *et al*, 1980).

Cette définition met en évidence deux notions étroitement liées :

- celle du départ temporaire ou définitif d'une localité vers une autre ;
- celle de la durée de séjour qui permet de dire s'il s'agit d'une migration ou d'un voyage à but lucratif ou non.

Cette définition ne permet pas de cerner la migration dans tous ces aspects. Pour Amselle (1976), la migration ne peut être seulement définie comme étant un simple déplacement de populations dans l'espace mais plutôt un "changement d'état ou de condition sociale". Dans cette optique, tout mouvement de population ne saurait être considéré comme une migration. La migration serait donc un mouvement de population et les transformations sociales, économique et professionnelle qu'il induit aussi bien dans la société de départ que dans la société d'accueil.

Au Burkina, deux types de migrations se distinguent selon la destination finale des migrants. Il s'agit des migrations internes et des migrations externes. Selon que le migrant se dirige vers une ville ou une campagne, l'on peut distinguer respectivement migration urbaine et migration rurale. C'est la migration interne rurale dans la région Ouest qui fera l'objet de notre investigation. Hormis quelques migrations organisées par les structures étatiques dans des zones aménagées (vallée des Volta, vallée du Sourou), la migration rurale est essentiellement spontanée, c'est-à-dire qu'elle n'est contrôlée par aucun organisme étatique, collectiviste ou privé.

I.1.2. Les migrations rurales dans l'Ouest du Burkina.

Le phénomène migratoire dans l'Ouest est assez ancien et remonterait de la période d'avant les indépendances en 1960. Le flux étaient réduit du fait de l'attrait des populations pour la Côte d'Ivoire, encouragées par le gouvernement de l'époque et par le syndicat des planteurs, le SIAMO (Bassolé, 1977). Depuis cette dernière décennie, on assiste à un mouvement de retour des populations qui s'installent dans les zones de front de migration plus au Sud-Ouest du pays.

I.1.2.1. Caractères généraux de la migration interne.

Elle est marquée par le mouvement des populations du plateau central et du nord vers l'Ouest (Houet, Kossi, Mouhoun), le sud (Sissili). Elle date de 1920 et se trouve fort bien accentuée par les années de sécheresses successives que Burkina a connues. Il s'agit des migrations inter-zones (Mathieu, 1994).

Globalement l'on peut distinguer deux types de migrations:

- Les migrations spontanées résultant de situations d'insécurité généralisée au plateau central suite à l'évincement de certains prétendants au trône, au recrutement des tirailleurs, à l'augmentation de l'impôt de capitation, au recrutement obligatoire de la main d'œuvre pour l'office du Niger et les plantations de la Côte d'Ivoire d'une part et la constitution d'aire de refuge, d'abord en bordure des royaumes mossi puis plus tard, la progression des migrants vers l'ouest et le sud d'autre part (Totte, 1994).
- Les migrations organisées par des services étatiques pour l'exploitation des périmètres aménagés et la colonisation des terres abandonnées du fait des grandes endémies (onchocercose) qui sévissait dans certaines régions du pays.

Des migrations locales (intra-zones) des populations de l'ouest existent. Elles constituent d'ailleurs la plus ancienne migration dans l'Ouest du Burkina et continuent d'ailleurs jusqu'à nos jours.

I.1.2.2. Les causes de la migration.

Différentes catégories de causes, en corrélation, permettent d'expliquer le départ des populations d'une localité vers une autre.

I.1.2.2.1. Les causes naturelles.

Les différentes sécheresses qui ont frappé le pays (année 1973, 1974 puis 1983), suite aux années successives de pluviométries déficitaires, ont beaucoup secoué la paysannerie. A la veille des années 1980, une part importante des immigrants se disait motivés dans leurs départs par la mauvaise pluviométrie fort aggravée dans le Centre-Nord, le Centre et le Nord. Coulibaly *et al.*, (1980) affirmaient à cette époque que 10% des migrations au Burkina (interne et externe) étaient dues à la sécheresse. Si la région ouest, sous-peuplée à l'époque, était une zone jugée agronomiquement propice du fait

de ces excédents céréaliers, la région du centre et du nord, surpeuplée, avaient à chaque campagne des déficits très importants. L'exploitation minière des champs, en plus de la surpopulation relative du Centre, entraînera une forte dégradation du sol d'où la diminution des rendements (Mathieu, 1994). Il se crée alors un déséquilibre entre population et ressources naturelles disponibles, permettant d'assurer la survie des groupes sociaux. Un rééquilibrage va donc s'effectuer de façon spontanée ce qui va entraîner les mouvements de population vers le Sud et l'Ouest du pays. Ces zones à faible densité de population disposaient de terres plus fertiles que les migrants vont tenter d'exploiter pour assurer leur survie.

Les migrations vers le Sud-Ouest ont probablement augmenté avec la seconde vague de sécheresse de 1983-84.

1.1.2.2. Les causes socioculturelles.

On a souvent affirmé que les conflits de génération, les problèmes de succession, d'héritage, de mariage seraient à l'origine des déplacements des populations. Ces questions sont réelles et perdurent dans le temps, mais elles ne sont pas toujours vérifiées. Coulibaly *et al.* (1980) montrent qu'il n'en est rien dans certains cas de migration. Dans les premiers mouvements de population du plateau central, les querelles de succession et d'héritage ont probablement joué un grand rôle. Les difficultés des jeunes pour le mariage, suite à la monétarisation de la vie et à l'incapacité des aînés à les aider, vont les pousser sur le sentier de l'exode.

Rémy (1973) évoque quant à lui le goût de l'aventure des jeunes comme facteurs essentiels aux côtés d'autres. Pour les premiers (Coulibaly *et al.*), les migrations des jeunes sont organisées par la famille de ceux-ci qui désignent qui doit migrer et qui doit rester pour les travaux champêtres. Elles ne sauraient être considérées comme de l'aventure dans la mesure où, avant même de migrer, les jeunes connaissent leur localité d'accueil et celui qui doit les installer, qui est souvent un parent ou un proche de la famille. Dans ce cas-ci, il s'agit d'une migration avec l'intention de retour au terroir d'origine.

L'influence des anciens migrants sur la décision des futurs migrants, par les biens qu'ils ramènent et aussi par leurs récits incitatifs et quelquefois leurs arrogances, est aussi remarquable. Kohler, (1971), transmet bien cette idée par la boutade bien connue dans l'ouest Mossi : " seuls les fous et les culs-de-jatte ne migrent pas ". Les migrations actuelles ne sont pas seulement la conséquence des contestations sociales entre générations ou d'un goût particulier à l'aventure, mais surtout le résultat des transformations sociale et économique vers lesquelles se trouvent engagées les sociétés africaines (Amselle, 1976) dans un ensemble mondial capitaliste, créant de nouveaux besoins pour les populations auxquels les structures traditionnelles s'adaptent difficilement.

1.1.2.3. Les causes économiques.

L'inégalité et la mauvaise répartition de la terre, des revenus, des produits de la terre (du point de vue suffisance alimentaire) et l'acquittement de l'impôt de capitation ont causé par le passé le déplacement des populations.

Le gain monétaire, par le travail salarié puis peut-être par le commerce grâce à l'argent qui en est issu, qui motive réellement à la migration (Coulibaly *et al*, 1980). En effet, dans la région du Centre, si les cultures de rente comme le coton avaient jadis été vulgarisées, la situation n'est plus la même car la production du coton est faite dans les zones écologiquement propices de l'Ouest. Les revenus sont faibles au Centre alors que les exploitations de l'Ouest, productrices de coton, avaient un revenu non moins négligeable (Mathieu, 1994). Les besoins monétaires croissant, les populations durent migrer vers l'Ouest et Sud. Très vite, elles ont adopté la culture du cotonnier ce qui leur a permis de se procurer d'importants revenus. L'argent gagné sert à l'acquisition de biens matériels : bicyclette, poste radio, mobylette pour les hommes ; pagnes, articles ménagers, bijoux pour les femmes. Il sert également à une certaine ascension sociale des plus nantis des migrants qui créent des réseaux d'installation et tente de recréer les types d'organisation que dans le terroir d'origine.

1.1.2.3. Les flux migratoires actuels.

Le mouvement migratoire, avec pour pôle de départ le plateau central, s'est fortement atténué dans la zone plus au nord de la région Sud-Ouest du fait de la saturation de cette partie. Les provinces cotonnières (Houet, Kossi, Mouhoun) se trouvent dans une situation de saturation foncière, conséquence d'une forte pression migratoire suite au développement de la culture du coton. Ces zones peuvent être considérées comme étant stabilisées du point de vue de la migration. L'augmentation de la population migrante ajoutée à celle des autochtones va induire de nouveaux mouvements de populations. Les populations vont se déplacer de nouveau selon l'axe Nord-Sud à la recherche de meilleures terres. Certains migrants sont à leur troisième ou quatrième site d'après Mathieu (1994). Il se crée alors un front pionnier de migration vers le sud du pays.

1.2. Le foncier.

1.2.1. Le système traditionnel.

Le système foncier au Burkina peut être considéré comme homogène sauf dans la partie Nord du pays où vivent les Peulhs et les Touaregs, où l'aspect rituel et la chefferie terrienne n'existent pas (Boutillier, 1964).

La terre revêt, d'une part, une importance mystique et sacrée, et d'autre part, une importance de bien collectif et social. Dans l'Ouest mossi, elle est dite " Epouse de Dieu ", règne de la terre (Napagha Tenga). La terre constitue " matériellement la puissance femelle fondamentale, principe et symbole de toute fécondité " (Kohler, 1971, p140). Lieu de repos des ancêtres qui transmettent la vie, habitat des génies qui jouent un rôle primordial à la procréation, la terre est la source des biens et ne pourrait être refusée à un homme sauf en cas de faute grave envers elle.

Source de toute vie, " tout homme naît de la terre, vit de la terre, retourne à la terre " (Kohler, 1971, p140), la terre est aussi le cadre géographique de l'organisation social et une réalité ontologique.

A ces caractères ci-dessus évoqués, il convient d'ajouter le pouvoir politico-juridique que confère la terre à celui qui est chargé d'en gérer l'usage, le maître de la terre (Tengsoba chez les Mossi).

" Élément matériel concret (comportant en soi une puissance surnaturelle) auquel sont intimement mêlés les corps et l'esprit des ancêtres " (Kohler, 1971), la terre fait l'objet de culte dirigé par le chef de terre sur l'autel du village, dans les bois et les grottes sacrées, sur les collines et les montagnes sacrées. Le maître (chef) de la terre est généralement le doyen du premier lignage installé sur le terroir matérialisé.

Si l'organisation politique et sociale du pays mossi est différente de celle des populations de l'ouest et du Sud-Ouest, force est de constater que les systèmes fonciers revêtent les mêmes caractères. Le chef de terre est toujours le gestionnaire des terres du domaine sous sa juridiction. C'est lui qui attribue les terres aux lignages autochtones et aux familles migrantes.

1.2.2. Les types de droit sur la terre.

Stamm et Sawadogo (1995), se basant sur la classification de Ancey (1983) découlant de celle de Boutillier (1964), ont proposé la classification que nous définissons dans les lignes suivantes.

1.2.2.1. Le droit éminent.

Ce droit est acquis par le premier occupant d'une terre, qui peut être le chef de terre. Selon les systèmes politiques traditionnels, les fonctions de chef de terre peuvent être cumulées ou non d'avec celles de chef de village. Le droit éminent confère au premier lignage un pouvoir politique, juridique, et économique, résultant " d'un accord conclu, après sacrifices propitiatoires, entre les Dieux du sol, Maître de la terre et le premier occupant installé et qui a ainsi reçu des puissances surnaturelles l'autorisation de mettre en valeur la brousse " (Savonnet, 1959, cité par Stamm et Sawadogo, 1995).

1.2.2.2. Le droit d'appropriation collective superposé à un droit de culture.

Il est accordé à un lignage ou à un segment de lignage, autochtone ou allochtone ou encore associé. Il peut résulter de :

- l'occupation des terres depuis des temps immémoriaux.
- la conquête des espaces jadis occupés par des peuples apparentés suivie d'une coexistence pacifique.

Dans cette forme de droit, le chef de lignage accorde un droit de culture aux membres de son lignage ou d'un autre lignage autochtone ou allochtone. Le droit de culture n'implique pas l'acquisition définitive des terres : dès qu'elle est abandonnée, l'espace attribué revient au lignage possesseur.

1.2.2.3. Les droits d'usage.

Il en existe plusieurs :

- Le droit d'usage permanent accordé à un chef d'exploitation membre d'un groupe lignager dont le chef détient un droit d'appropriation collective.
- Le droit d'usage permanent au titre des défrichements et de mise en valeur des brousses libres et des terres vacantes.
- Le droit d'usage hérité par les descendants d'un cultivateur possédant lui-même un droit d'usage.
- Le droit d'usage provisoire emprunté à un possesseur d'un droit permanent ou d'un droit d'appropriation collective.

1.2.3. Quel type de droit pour un migrant?

Tout migrant qui s'installe sur un terroir acquiert la terre conformément à son inaliénabilité et à son rôle de mère-nourricière. En effet, dans le système foncier traditionnel, il est impossible de refuser la terre à une personne qui désire en tirer la subsistance de sa famille.

La terre lui est " donnée " par les autorités chargées d'administrer la gestion foncière du terroir. En fait de " don ", il s'agit là d'une concession d'un droit de culture ou d'un droit d'usage permanent couramment dit prêt à long terme, soit directement par le chef de terre, soit par un chef de lignage qui possèdent lui un droit d'appropriation collective superposé à un droit de culture. Le don de terre, au sens académique du terme don, n'existe pas dans la réalité dans la mesure où en cas d'abandon ou de départ, la terre revient à l'attributaire. Le droit de culture ou d'usage accordé à un migrant peut dans la plupart des cas être transmis à ses descendants. Le droit d'usage de certaines ressources sylvicoles est interdit au migrants, de même que la plantation d'arbres interprétée comme un signe de propriété.

Depuis la dernière décennie, les formes de droit pour les migrants ont évolué significativement.

1.2.4. Foncier et exploitation agricole.

Le foncier est la première ressource de l'exploitation agricole. Stamm et Sawadogo (1995) ont étudié la relation entre le foncier et l'exploitation en termes d'impacts économiques des pratiques foncières en rapport avec le fonctionnement de l'exploitation. L'analyse micro-économique de ces pratiques foncières et des investissements inhérents permet de mieux comprendre le fonctionnement des exploitations agricoles et de préciser le rôle du foncier dans les stratégies des producteurs. L'exploitation agricole combine le capital qui est la terre et le travail des actifs et des ouvriers dans un ensemble de contraintes et d'atouts pour produire une spéculation donnée. Selon que les contraintes sont d'ordre foncier ou non, l'on aboutit soit à un système de production intensif ou extensif.

Le système intensif avait jadis été pratiqué par certaines populations de l'Ouest du Burkina. L'organisation minutieuse du terroir en auréoles concentriques favorisait

l'exploitation intensive des cultures. En effet, les jardins de cases étaient fumés par les ordures ménagères, les champs de village, pâturés par les animaux, bénéficient de l'apport de la fumure organique par les déjections. De plus, les champs de village se situent souvent sous des parcs à *Accacia albida*, une Légumineuse dont le rôle de maintien de la fertilité azotée est reconnu. Les champs de brousse sont recyclés par les jachères de longues durées (Stamm et Sawadogo, 1995).

Dans l'Ouest du Burkina, la culture du coton va faire évoluer le système de production. La demande accrue de main d'œuvre qu'exige la production du coton entraînera un abandon de l'entretien des jardins de case et des champs du village. Les aires de culture permanente vont être transférées en brousse, conséquence de l'augmentation des surfaces cultivées en coton facilité par l'introduction de la culture attelée. La recherche de gain monétaire par le coton est à l'origine de l'individualisation de la production. L'on évolue vers le système extensif avec l'augmentation du nombre d'exploitation et donc d'utilisateurs de l'espace agraire. Il y aura une extension des superficies cultivées.

L'extension des champs correspond également à une individualisation de la propriété foncière avec l'éclatement des grandes unités familiales (Stamm et Sawadogo, 1995).

Chaque unité familiale cherchera à renforcer ses droits sur le domaine qu'il a acquis ou défriché. Le système foncier subira donc une évolution en essayant de s'adapter aux nouvelles pratiques foncières et de les gérer.

1.2.5. L'évolution du système foncier et ses limites.

1.2.5.1. La pression démographique

Elle a un impact direct sur le foncier. L'augmentation de la population entraîne une occupation plus accrue des espaces cultivables du terroir à l'origine de l'augmentation des superficies cultivées (Mathieu, 1996). L'augmentation de la population est due à l'accroissement naturel de population du terroir mais aussi à l'arrivée de nouveaux exploitants et leurs familles. Ce dernier cas a une importance numérique souvent plus forte que l'accroissement de la population du terroir.

La pression démographique va perturber les fonctions du chef de terre. Celui-ci, dont le rôle était la gestion des terres vacantes, voit son autorité s'affaiblir sur les champs du village partagés entre les lignages autochtones et les migrants, et ne s'occupe plus que des rites et des lieux sacrés (Totte, 1996). Néanmoins il continue d'arbitrer toutes les transactions foncières sur le terroir et récupère les terres abandonnées par les migrants partants qu'il peut redistribuer à d'autres demandeurs.

1.2.5.2. Le problème des nouvelles générations.

Actuellement, dans les zones d'anciennes migrations, il apparaît de plus en plus une nouvelle génération de migrants, qui sont nés dans le terroir d'accueil et qui y ont grandi. Il en est de même pour les autochtones où les nouvelles générations remettent en cause les droits donnés aux migrants par la génération ascendante. Ainsi, on assiste à des retraits de terres aux migrants, ce qui crée des conflits. Parallèlement, il y a des cas de déplacements des autochtones vers d'autres terroirs plus au Sud.

I.3. Etude des exploitations agricoles.

I.3.1. L'exploitation agricole.

L'exploitation agricole est l'unité socio-économique de base (Belem, 1985). L'exploitation agricole est un ensemble complexe dont l'organisation est souvent mal analysée. " Une exploitation n'est pas l'addition de moyens et de techniques de production ni la juxtaposition de modes d'utilisation du sol " (Osty, 1989, in Travaux de recherche Développement, p51). L'organisation et le fonctionnement du processus de production sont composés d'éléments humains, mécanique, édaphique et biologique intégrés en terme de système dirigé par le chef d'exploitation. Quel peut-être alors l'intérêt de l'étude des exploitations agricoles?

Les différentes actions de vulgarisation en vue du développement de monde rural avaient jadis été caractérisées par la diffusion d'innovations techniques uniformes sans tenir compte de la diversité de situations que les agriculteurs vivent. Les concepteurs avaient pensé que, face à l'urgence des problèmes de développement agricole, les programmes de recherche montés autour d'un seul facteur (fertilisation, mécanisation, défenses des cultures) pouvait améliorer la production (INERA-RSP, 1994). C'était sans tenir compte des différents facteurs agissant sur l'exploitation agricole en tant qu'unité socio-économique fondamentale. L'exploitation est soumise à des problèmes de trésorerie, d'écoulement de sa production, de main d'œuvre familiale et/ou salariée, d'environnement socio-économique. Ces problèmes ne sont pas ressentis de la même manière par les exploitations. L'approche thématique ou sectorielle a ainsi montré ses limites, son "incapacité à prendre en compte l'ensemble des contraintes des producteurs" (INERA-RSP, 1994, p1). En effet, les problèmes des agriculteurs, selon toujours le même rapport, ne se posent pas en terme sectoriel. Ils sont de diverses natures, liés entre eux.

Désormais la nécessité de connaître les contraintes et les potentialités des systèmes de production, les objectifs des agriculteurs et leurs stratégies s'imposent. C'est la naissance de l'approche systémique (agronomie-système ou farming system des anglo-saxons) qui considère l'exploitation agricole comme un système finalisé par les objectifs de l'agriculteur dans un environnement social et économique donné.

L'agronomie-système va permettre, par un ensemble de notions, de concepts et de méthodes, d'appréhender les processus de production agricole, leurs transformations et leurs variations (Mazoyer, 1986), d'abord au sein de l'exploitation agricole (système de culture et d'élevage, système de production), puis au niveau de la région (système agraire).

I.3.2. Méthodes d'étude de l'exploitation agricole.

Les méthodes d'étude des exploitations agricoles ont été développées par Capillon et Manichon (1991) dans le Guide d'étude de l'exploitation agricole à l'usage des agronomes. La démarche de l'étude des exploitations agricoles repose le diagnostic de l'exploitation dans l'optique de connaître:

- les décisions actuelles qui sont les conséquences de situations antérieures;

- l'évolution passée qui permet de comprendre les décisions actuelles et qui renseigne sur les possibilités d'évolution future, la reproductibilité du système et/ou les possibilités de changement de l'appareil de production.

" Par fonctionnement on entend l'enchaînement de prise de décision de l'agriculteur et sa famille dans un ensemble de contraintes et d'atouts, en vue d'atteindre des objectifs qui régissent le processus de production et que l'on peut caractériser par flux divers (de monnaie, de matières, d'information, de travail) au sein de l'exploitation et avec l'extérieur. " (Sebilotte, 1979, cité par Capillon, 1993, p10).

La connaissance du fonctionnement passe par trois étapes fondamentales :

- l'étude du fonctionnement d'ensemble conduisant à la mise en évidence des choix stratégiques et de leurs déterminants;
- l'étude du fonctionnement technique qui permet d'analyser les résultats, les processus de productions par activité agricole;
- l'étude du fonctionnement de l'exploitation et les possibilités d'amélioration.

1.3.2.1. Le fonctionnement d'ensemble.

L'étude du fonctionnement d'ensemble aboutit à la mise en évidence des **choix stratégiques**. Les choix stratégiques sont les orientations à moyen terme de l'exploitation pour les productions principales, les niveaux d'intensification conditionnés par la main d'œuvre et l'équipement (Capillon et Manichon, 1991).

L'étude du fonctionnement débute par la caractérisation de l'exploitation par son système de production et leur conduite à partir du postulat selon lequel, dans la combinaison de production, réside l'essentiel les choix stratégiques.

Les éléments du système-exploitation seront analysés individuellement sous deux angles :

- les relations avec la combinaison de production elle-même ;
- les décisions passées et actuelles que chacun d'eux a suscité.

Cette analyse permet de dégager **la cohérence des choix stratégiques** aboutissant à la définition d'un schéma de fonctionnement (voir figure n°) qui évoque :

- la situation de l'agriculteur et objectifs;
- les choix stratégiques : orientation du système de production;
- les dimensions de l'exploitation: taille démographique, actifs, surfaces agricoles, taille du domaine;
- les atouts et les contraintes de l'appareil de production;
- les résultats technico-économiques.

1.3.2.2. Le fonctionnement technique.

A l'issue du fonctionnement d'ensemble, on privilégiera certains secteurs particulièrement dignes d'intérêt pour y analyser le processus de production et y effectuer un diagnostic scientifique indépendamment de l'agriculteur. On traitera notamment de la conduite du troupeau et des cultures dont l'importance est indiscutable, de l'organisation du travail et du revenu de l'exploitation agricole. Une importance particulière sera accordée à l'analyse du système de culture et du système d'élevage. Sebilotte (1982) montre leur importance dans l'étude des exploitations par les résultats de l'activité agricole qui permettront de comprendre les actions futures envisagées en terme de projets d'exploitation en fonction des moyens dont disposent l'agriculteur et de ses objectifs.

1.3.2.3. Le fonctionnement et propositions d'amélioration.

On confronte fonctionnement d'ensemble et fonctionnement technique afin de :

- confirmer ou éventuellement modifier les choix stratégiques ;
- énoncer les difficultés ;
- élaborer un plan d'intervention pour tenter de lever les points de blocage dus aux contraintes stratégiques.

A l'issue de cette étude, on récapitule le fonctionnement de l'exploitation dans un dossier qui synthétise la situation actuelle de l'exploitation et le processus d'évolution que celle-ci a engendré. A partir du dossier récapitulatif, l'on pourra réaliser des typologies de fonctionnement et de trajectoire.

1.3.3. La réalisation des typologies.

Le principe consiste à grouper les exploitations d'une région assez semblables du point de vue fonctionnement ou trajectoire en " types ". La construction des types se fait par le regroupement des exploitations selon leurs stratégies, les objectifs de l'agriculteur, ses contraintes. Il s'agira de comparer des situations observées selon un schéma d'analyse qui aboutit à une définition sous la forme d'un schéma de fonctionnement du type (Capillon, 1993).

Il est également possible de construire des " types " de trajectoire d'évolution à partir de l'histoire individuelle des exploitations qui révèle les modalités de passage d'une situation à une autre. Ces modalités de passage seront interprétées comme des facteurs décisifs conformément à la conception que l'on a du fonctionnement et de l'évolution des exploitations.

La notion de **trajectoire d'évolution** se définit comme étant " *les phases successives de l'évolution d'une exploitation, les transformations du système Famille-Exploitation. Elle se décompose en étapes au cours desquelles le fonctionnement reste identique, et en modalité de passage d'une étape à une autre liée à des modifications d'objectifs ou de moyens de production ou à des changements du contexte socio-économique* " (Capillon, 1993, p12). L'étude des trajectoires aboutit à la mise au point d'une typologie de trajectoires d'évolution.

L'objectif de la typologie est d'identifier les éléments significatifs à comparer et leur donner un sens dans une construction d'ensemble compréhensive (Jollivet, 1965, cité par Capillon, 1993). Il est alors possible de caractériser la diversité de situations des exploitations d'une région afin de dégager des axes prioritaires d'intervention ou situer l'importance et la primauté d'un problème d'ordre technique. A terme, on pourra définir des indicateurs qui permettront de rendre compte des divers systèmes au sein d'une région et de leurs évolutions (Capillon, 1993).

1.3.4. Quelques résultats de l'étude des exploitations agricoles.

Dans l'objectif de mieux connaître la diversité de situations des exploitations agricoles de l'Ouest, des typologies de structure ont été réalisées par deux programmes de l'INERA à savoir Recherche sur les Systèmes de Production RSP (actuellement GRN/SP) en 1991 et 1992 et Coton (dans la zone cotonnière) en 1991 d'une part, et d'autre part des typologies, qui tout en incluant les données de structure, tiennent compte de choix stratégiques des agriculteurs (Rebuffel, 1996). Ces dernières typologies ont été réalisées par l'atelier " pratiques paysannes et durabilité " organisé en 1995 à Bobo-Dioulasso par le CNRST d'une part et par Guibert en 1988 à Houndé.

A l'issue de l'étude des typologies réalisées par les programmes de l'INERA, Rebuffel (1996) a pu identifier quelques variables qui permettent de discriminer les exploitations agricoles de l'Ouest du Burkina. Ce sont le statut migrant/autochtone, le niveau d'équipement, le nombre d'actifs.

Une étude précédente réalisée par Guibert (1988), toujours analysée par Rebuffel, a permis de suivre les exploitations de la région cotonnière de Houndé pendant 5 ans. Elle voulait prendre en compte dans la réalisation des typologies les objectifs des agriculteurs. Ce suivi a entraîné le classement des exploitations en quatre groupes. Ici le statut migrant/autochtone a disparu. L'on retrouve les variables taille de l'exploitation, équipement, surfaces cultivées comme facteurs permettant de différencier les groupes d'exploitations agricoles. L'accès à la terre et la place prépondérante du maïs dans l'assolement restent non significatifs dans cette typologie. L'on a évolué alors vers la connaissance du fonctionnement des exploitations, vers une prise en compte des objectifs des agriculteurs.

La méthode de connaissance du fonctionnement des exploitations a été adaptée au contexte de la zone cotonnière et testée au cours de l'atelier " Pratiques paysannes et durabilité ". Il était question, au cours de cet atelier, d'appréhender les déterminants des pratiques des producteurs afin de pouvoir affiner les typologies structurelles réalisées par les programmes Coton et l'ancien RSP aujourd'hui GRN/SP. A terme, les exploitations de structures semblables ayant les mêmes contraintes, les mêmes objectifs et les mêmes stratégies vont être regroupées en une classe assez homogène quant aux critères précédemment cités.

A partir du recensement des exploitations réalisé sur les sites d'étude les deux programmes RSP et Coton (Yasso, Soumousso, Bala, Kourouma), sur la base de variables significatives, il a été effectué une classification automatique à partir des variables de structure donnant 6 classes par village puis à un échantillonnage de 5 exploitations par classe et par village. La connaissance du fonctionnement a consisté à un entretien d'une durée d'une heure et demie avec chaque chef d'exploitation d'après

la méthode mise au point par Manichon et Capillon (1991) et adaptée aux objectifs visés par l'atelier.

Les résultats de cette enquête ont permis l'élaboration de typologie propre à chaque village en tenant compte essentiellement du nombre d'attelages et du nombre de charrues. Mais d'autres éléments entrent en ligne de compte dans la réalisation de cette typologie : la taille de la famille (nombre de personnes, nombre de ménages, nombre d'actifs), les productions. Ainsi, on distingue les types d'exploitations manuelles et des types d'exploitations en culture attelée.

- **Les exploitations manuelles** se subdivisent en deux sous-groupes.
 - ◆ L'un se compose de petites exploitations vivrières avec des chefs âgés à la recherche de subsistance dont des ménages de retraités ou de commerçants ayant fait faillite, non équipé ou équipé sans vraiment utiliser le matériel agricole.
 - ◆ L'autre se compose petites exploitations cotonnières avec de jeunes chefs dont l'objectif est d'assurer la subsistance et l'équipement.
- **Les exploitations en culture attelée** se composent de plusieurs sous-groupes.
 - ◆ **Les exploitations ayant un attelage et une chaîne complète** (charrue, sarcler, butteur, charrette). Les familles sont composées d'un à plusieurs ménages avec des jeunes et de vieux chefs. Les jeunes disposent de plus de main d'œuvre et de superficies cultivées (4 à 15 ha) dont 1 à 3 ha de coton. Ils cherchent à élever le niveau d'équipements et à occuper le maximum d'espace. Les vieux chefs d'exploitations ont pour objectif la recherche de la subsistance et l'épargne grâce au petit élevage, éventuellement au bovins avec une culture de coton plus importante (2 à 6 ha sur 4 à 10 ha).
 - ◆ **Les exploitations ayant deux attelages et une chaîne complète** : il y a plusieurs ménages sur l'exploitation qui capitalise les ressources en vue d'une segmentation prochaine. Le petit élevage et l'élevage bovin sont très bien développés mais la culture du coton est relativement réduite (2 à 5 ha sur 6 à 14 ha cultivés).
 - ◆ **Les exploitations ayant deux attelages et deux chaînes complètes**: grandes exploitations multiménages issues de l'évolution des types décrits ci-dessus. Elles capitalisent l'équipement et le bétail en prévision d'une segmentation, cherchent à consolider les ressources financières de la famille et à leur redistribution afin de maintenir la cohésion de la famille le plus longtemps possible. Il y a une grande diversité des cultures dont le coton et un élevage bovin avec une demande de main d'œuvre extérieure.
 - ◆ **Les exploitations ayant au moins trois attelages** : ce sont des exploitations multiménages avec de nombreux actifs et qui sont en train de préparer l'autonomie des actifs et de capitaliser leur revenu par l'élevage bovin. Le coton

occupe près de la moitié des superficies emblavées. Ces exploitations ont également recours à la main d'œuvre salariée.

- ◆ **Les exploitations motorisées** : elles sont issues de l'évolution des exploitations du type précédent ayant acquis une chaîne motorisée (tracteur, charrue, herse, semoir) avec un dédoublement des chaînes attelées et des superficies cultivées avec toujours une proportion près de 50% pour le coton. Les exploitations ont 3 à 7 ménages et cherchent à épargner dans l'élevage bovin et à acquérir plus de chaînes attelées en vue d'une segmentation prochaine.

Pour tous les types, il est à noter que le domaine exploité par les agriculteurs se compose de propriétés et d'emprunts de champs. Chez les types mécanisés, l'importance de l'emploi de la main d'œuvre salariée est de plus en plus capitale plus l'on monte l'échelle de la classification.

Les typologies ont pu mettre en évidence les systèmes de production, les trajectoires des exploitations et les différentes contraintes. De la capitalisation des ces résultats des travaux sur le terrain, il a été mis en évidence les déterminants des choix globaux et ceux des choix stratégiques qui sont : l'accès à la terre qui diverge suivant le statut autochtone/migrant, l'âge du chef d'exploitation, le nombre d'actifs et d'hommes adultes qui permet de prédire une segmentation prochaine.

En récapitulatif, l'approche de la connaissance du fonctionnement des exploitations agricoles a permis de constater une grande diversité et la complexité d'étude d'exploitations appliquée au contexte de l'ouest du Burkina, composé en grande partie de la zone cotonnière. La connaissance du fonctionnement des exploitations ouvre une perspective d'amélioration des conseils plus adaptés aux conditions de chaque agriculteur classé au sein d'un type. Par l'étude des contraintes qui minent le processus de production, la démarche permettra d'identifier des axes de recherche thématique à investiguer.

D'autres travaux ultérieurs sur les systèmes agricoles ont été réalisés par l'ancien programme RSP et poursuivis par son " successeur " GRN/SP, notamment l'introduction du conseil de gestion et la caractérisation des systèmes de production dans l'ouest du Burkina.

En ce qui nous concerne, notre étude, qui vise à connaître les exploitations migrantes d'une zone de colonisation et d'une zone d'anciennes migrations, nous nous sommes inspirés de la méthode d'étude des exploitations déjà testée dans la zone cotonnière que nous avons adaptée à notre thème.

II. La méthodologie.

II.1. La méthode d'étude.

II.1.1. Cadre théorique.

II.1.1.1. Problèmes méthodologiques.

Nous voulons comprendre comment les exploitations ont évolué depuis leurs installations et identifier les différentes trajectoires caractéristiques ainsi que les contraintes au développement de ces exploitations. Pour cela, nous nous heurtons à deux problèmes méthodologiques :

- Comment adapter la méthode générale d'étude des exploitations mise au point par Capillon et Manichon (1991) à notre problématique?
- Comment choisir les exploitations qui feront l'objet de notre investigation, puisque nous ne pouvons pas étudier individuellement toutes les exploitations du terroir?

II.1.1.2. Méthode d'étude du fonctionnement des exploitations.

La méthode d'étude du fonctionnement des exploitations a été mise au point en Europe à la fin des années 1970. Cette méthode a été adaptée et introduite dans l'Ouest du Burkina au début des années 1990 avec quelques résultats que nous avons analysés plus haut. Pour notre part, nous allons essayer d'adapter cette méthode à nos problématiques en vue d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Pour cela, nous avons privilégié une approche historique dans notre démarche dans la première partie de l'enquête. Par cette approche, nous allons déterminer, au cours d'une interview avec l'agriculteur, les différentes phases de l'exploitation agricole depuis son installation jusqu'à nos jours. Nous nous intéresserons essentiellement :

- à l'évolution de la famille car nous avons à faire à des exploitations familiales, coupées de tout contact avec le terroir d'origine et qui définissent les objectifs qui pilotent le système de production;
- au système de production : l'évolution des cultures et surtout celles des principales cultures de rente de notre zone d'étude (coton, igname), le cheptel, l'équipement;
- au foncier : acquisition de terre, partage de terre entre des héritiers, retrait de terre, acquisition supplémentaire de terre;

- l'environnement socio-économique de l'exploitation qui peut faciliter l'installation et le développement.

Dans la seconde partie de l'enquête, nous nous intéresserons à la situation actuelle des exploitations en y analysant le processus de production pour comprendre le fonctionnement de l'exploitation. Cette analyse permettra de définir les objectifs et les stratégies des agriculteurs, et d'identifier leurs blocages.

La méthode d'étude ainsi adaptée sera appliquée pendant les entretiens réalisés avec les exploitations échantillonnées. La durée de l'entretien est d'une heure et demie à deux heures. L'entretien est dirigé par un enquêteur de niveau ingénieur (Rebuffel, 1996) assisté par un technicien agricole ou d'autres ingénieurs. Ce n'est pas un entretien à questionnaires remplis progressivement, mais plutôt une trame d'interview au cours duquel on cherche à comprendre un processus, une situation. On cherche à analyser avec l'exploitant les raisons de l'évolution actuelle en partant de la situation de départ. On s'efforce de comprendre ce que l'agriculteur faisait et ce qu'il fait actuellement dans son exploitation. On ne peut alors que prendre des notes qui seront analysées dès la fin de l'entretien.

A la fin de l'enquête d'une exploitation, les résultats, sous forme de synthèse des informations recueillies et d'analyse de la situation, sont consignés dans un dossier récapitulatif. Le dossier comprend plusieurs fiches qui sont :

- une fiche synthèse qui récapitule les finalités, les atouts et les contraintes du système de production d'une part, et qui schématise le fonctionnement de l'exploitation d'autre part.
- une fiche trajectoire qui synthétise l'évolution de la famille, du système de production et l'insertion sociale à travers le réseau de relation dans l'exploitation.
- des fiches qui servent à détailler et à conserver certaines informations recueillies pendant l'entretien: fiches ratios, foncier, famille, main d'œuvre, environnement social, productions, animaux de trait et équipements
- des fiches stratégies foncières pour les autochtones de Torokoro et trajectoire migratoire pour les migrants du même terroir.

Les fiches de synthèse sont consignées en annexe n° . Quarante et une (41) exploitations ont été enquêtées à Ouara et 37 à Torokoro.

Les résultats de nos enquêtes consignés dans les dossiers seront analysés en vue de :

- ♦ déterminer les trajectoires d'évolution des exploitations;
- ♦ définir des typologies à partir des stratégies des agriculteurs.

L'étude va aboutir à une typologie de fonctionnement avec une analyse des contraintes et blocages qui conditionnent l'évolution des exploitations agricoles.

II.1.1.3. Le choix des exploitations à étudier.

La méthode d'étude du fonctionnement des exploitations a des exigences qui conduisent à utiliser un petit nombre d'échantillon. En pratique et notamment lors des

études antérieures dans la zone cotonnière, on sait qu'il n'y a pas une multitude de trajectoires d'évolution des exploitations. Par ailleurs, les enquêtes durent au moins une heure et demie par exploitation suivies d'une période de synthèse qui prend encore plus de temps. Ces faits nous conduisent à limiter le nombre d'exploitations à enquêter et par conséquent à mettre au point une démarche qui permette de disposer d'un échantillonnage représentatif.

Nous allons utiliser les résultats du recensement des exploitations des sites d'étude pour effectuer une analyse multivariée et une classification afin de :

- caractériser la diversité de situations des exploitations en les regroupant par classes;
- échantillonner à l'intérieur de ces classes.

Disposant sur les deux terroirs d'un recensement exhaustif des exploitations, nous avons choisi de caractériser rapidement les exploitations en les classant par une méthode " automatique " afin d'échantillonner dans chacune des classes.

II.1.1.3.1. Les données du recensement général des exploitations.

Le recensement exhaustif des exploitations agricoles des deux terroirs (Ouara et Torokoro) a été réalisé en 1998 dans le cadre du début des activités de terrain du projet Suivi de la dynamique des ressources naturelles dans zone de front pionnier de migrations de la région ouest du Burkina. Le questionnaire d'enquête comportait 35 variables quantitatives et qualitatives qui caractérisent l'exploitation que nous résumons dans le tableau suivant (*tableau n° en annexe*).

A l'issue du recensement, nous avons dénombré 435 exploitations à Wara et 309 à Torokoro.

Certaines variables du recensement des exploitations agricoles peuvent être considérées négligeables parce qu'elles ne concernent qu'un très faible nombre d'exploitations et ont donc été éliminées de l'analyse.

II.1.1.3.2. L'analyse factorielle de correspondances multiples.

L'analyse factorielle en composantes multiples (AFCM) a pour objet d'agrèger les informations données par les variables, pour chaque exploitation.

L'AFCM ne se réalise qu'avec des données qualitatives. Pour cela, les variables retenues avec le tri seront codées en modalités. Les modalités sont des classes approximativement équidistribuées que l'on peut mieux visualiser par des graphiques sous forme d'histogrammes. L'on s'arrange à avoir à peu près le même nombre de modalités par variable tant que cela est possible. Le principe d'équidistributivité des modalités vise à donner le même poids à toutes les modalités dans l'analyse factorielle.

L'AFCM fournit des axes factoriels qui représentent les informations agrégées. Pour chaque axe factoriel, le logiciel donne les contributions relatives des modalités sous forme de pourcentage. Ainsi, à l'issue de l'AFCM, l'on obtient les modalités à fortes contributions qui permettent de caractériser les axes factoriels en décrivant les

informations qu'ils représentent. Plus la contribution relative sur un axe est forte, plus la modalité lui est corrélée.

On va s'intéresser aux contributions des modalités à la constitution des axes factoriels. On fait un rapprochement avec les variables ce qui permettra d'éliminer les variables dont les contributions sont marginales dans l'AFCM. Le choix des variables à éliminer dépend du jugement du thématicien qui peut décider de ce choix en fonction de ses objectifs.

En croisant les axes factoriels deux à deux entre eux, l'on réalise des plans factoriels qui permettent de visualiser les modalités contributives et la répartition des exploitations sur des graphiques (plans factoriels). La part de l'information contenue dans un plan, étant la somme des informations contenues dans les axes factoriels croisés, l'analyse du plan va fournir plus d'informations dont l'interprétation de la répartition exploitations autour des axes factoriels.

En résumé, l'AFCM permet d'avoir des axes factoriels qui ne sont autres que des informations agrégées. L'information est caractérisée par les modalités qui contribuent le plus à la formation de l'axe. C'est sur les axes factoriels que seront projetées les exploitations grâce à leurs coordonnées calculées automatiquement par le logiciel.

II.1.1.3.3. La classification ascendante hiérarchique (CAH).

Le principe consiste à rassembler des individus qui sont proches dans un nuage de points dans un même groupe. Sur le plan géométrique, on va s'intéresser à la distance qui sépare les individus. Plus la distance est faible entre deux individus, plus l'on aura tendance à les classer dans un même groupe. L'identification d'une classification, dans le cas d'un tableau de contingence, se fait à partir des axes fournis par l'analyse factorielle. On utilise pour cela les individus et l'information mise en évidence par les différents axes factoriels. Ainsi, on évaluera la contribution de chaque axe à la constitution des classes (Fayes). Les axes étant une agrégation d'informations, chaque classe pourra être décrite en projetant dans le plan les modalités qui contribuent à sa constitution et aussi à la constitution des classes d'exploitations.

Partant de ce principe, on projette les individus sur les axes factoriels formant le plan et le logiciel va proposer plusieurs partitions statistiques. Le thématicien choisit parmi ces partitions celles qui ont une signification réelle au-delà des calculs mathématiques. Là encore, il y a un peu de subjectivisme et ce choix est fonction de l'expérience de celui qui analyse les données. Ainsi, avons-nous choisi 5 classes à Ouara et 3 classes à Torokoro que nous jugeons susceptibles de caractériser toutes les situations des agriculteurs desdits terroirs. Ces classes seront analysées et décrites grâce à la contribution des axes factoriels à leurs constitutions.

II.1.2. Dispositif pratique de classification et échantillonnage.

II.1.2.1. Cas de Torokoro.

II.1.2.1.1. Analyse multivariée.

A Torokoro, 14 variables ont été choisies pour l'analyse. Les variables boeufs de trait, bovin prises en compte dans l'analyse de Ouara ne sont plus considérées dans l'analyse de Torokoro. Par contre, de nouvelles variables ont été introduites pour l'analyse : verger, igname, (voir liste des variables en annexes). Ces variables ont été codées en 38 modalités puis soumises à l'analyse factorielle.

L'analyse factorielle a fourni deux axes principaux qui représentent le maximum d'informations du tableau de données.

- Le premier axe factoriel (axe 1) représente 47,2% des informations. Il donne des informations sur l'ethnie, l'origine et le revenu (voir Tableau 2).
- L'axe2 explique 20,1% de la structure du tableau de données. Il renseigne sur la taille de la famille et le nombre d'actifs, les superficies cultivées, l'équipement et les vergers. Les contributions de chaque modalité sont consignées dans le tableau 2.

Tableau 1 : Contribution des modalités sur les différents axes factoriels

Axe1		Axe2	
Modalités	Contribution en %	Modalités	Contribution en %
ethnie autochtone	12,72	actif 7 à 36	9,46
origine village	12,48	équipé	7,96
accès héritage	10,91	famille 11 à 31	7,94
revenu igname	9,69	actif 1 à 4	6,83
install 12 ans et plus	7,60	surfaces totales 1 à 4 ha	6,80
igname	6,13	surfaces totales 7 à 24 ha	5,47
Pas d'igname	4,69	manuel	5,39
ethnie autres	3,89	Pas de verger	5,04
Coton	3,40	famille 0 à 6	4,92
origine sud-ouest	3,04	verger oui	4,25
revenu coton	2,58		

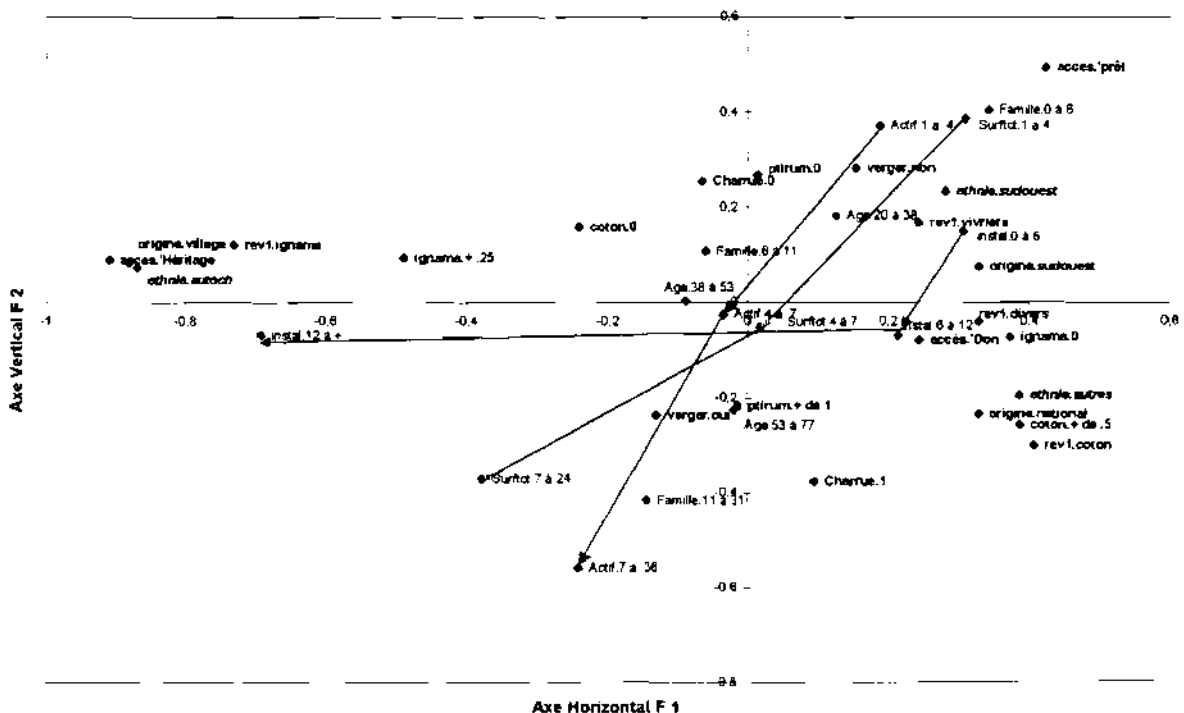
Le croisement des 2 axes factoriels donne un plan qui nous permet d'expliquer 67,20% des informations (voir figure n°2). A partir des résultats de cette AFCM (axes), nous allons rechercher les meilleures partitions des exploitations et choisir ainsi des **classes d'exploitations**.

II.1.2.1.2. Analyse des classes.

La classification ascendante hiérarchique fournit, par la coupure de l'arbre hiérarchique, trois classes que nous analysons ci-dessous.

- **La classe1.** Elle rassemble les autochtones du terroir dont la principale source de revenu est l'igname. Ces autochtones ont hérité de grands domaines acquis par leurs ascendants, atteignant souvent la centaine d'hectares dont seulement 7 à 24 hectares sont cultivées.
- **La classe2.** Les exploitants sont essentiellement originaires du Sud-Ouest et ont accès à la terre soit par don, soit par prêt. Ce sont de petites familles (moins de 6 personnes) avec peu d'actifs, installées depuis moins de 6 ans et qui emblavent des superficies de 1 à 4 hectares, manuellement. Le revenu provient essentiellement des cultures vivrières.
- **La classe3.** Elle se compose de diverses ethnies migrantes rencontrées sur le terroir, originaires du Sud-Ouest et des autres parties du territoire national. Elles ont généralement connu une première étape migratoire dans le Sud-Ouest ou la Côte d'Ivoire. Installées depuis 6 à 12 ans, les exploitations de cette classe emblavent 4 à 7 hectares et sont équipées. Elles tirent leurs revenus de la production de diverses spéculations agricoles (coton, verger, petit élevage) et d'activités diverses. Elles se composent de grandes familles (11 à 31 personnes) avec plus de 7 actifs.

Figure 1 : Représentation des modalités sur les axes factoriels



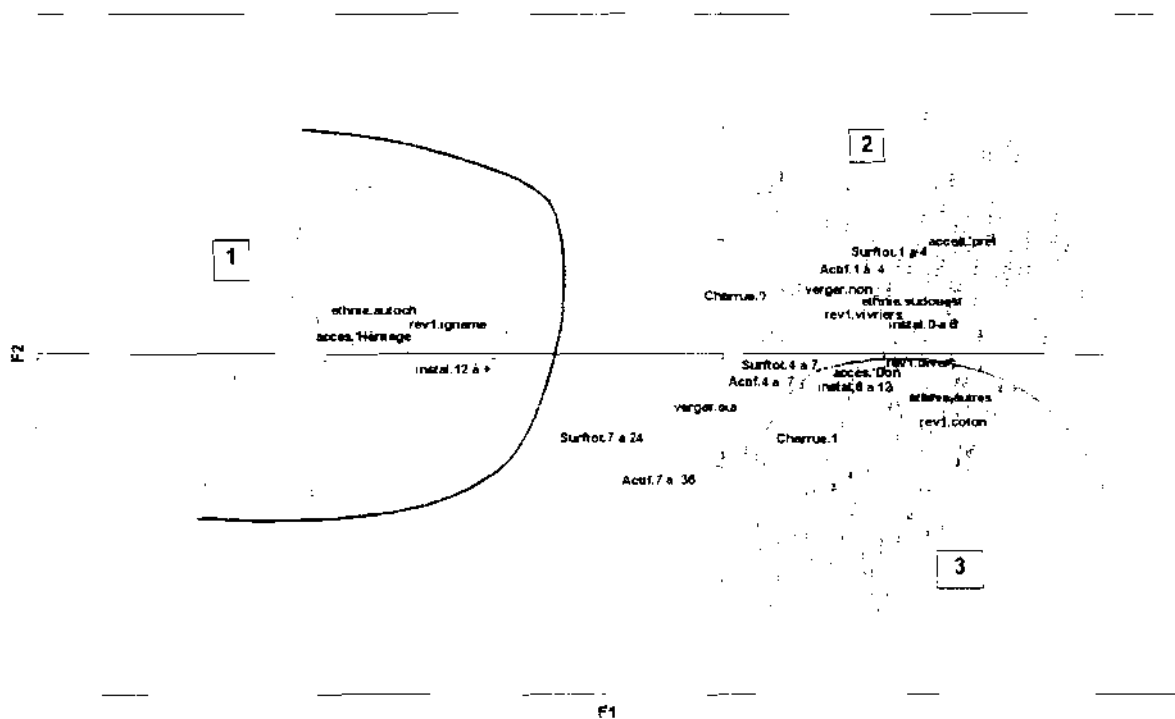
Les axes 1 et 2 donnent de meilleures représentations des trois classes. En effet, les cosinus-carrés sont proches de 1 ce qui implique une forte corrélation à ces axes (voir tableau 3).

Dans le plan (voir figure n°3) la classe1 se distingue des autres classes sur l'axe 1. Sur l'axe 2, les classes 2 et 3 s'opposent : la classe 2 est composée d'exploitations manuelles tandis les exploitations équipées se retrouvent dans la classe 3.

Tableau 2 : **Corrélation des classes sur les axes factoriels**

	Classe1	Classe2	Classe3
Axe1	0,943	0,106	0,715
Axe2	0,049	0,833	0,221
Corrélation totale	0,992	0,939	0,936

Figure 2 : **Représentation des classes sur les axes factoriels**



II.1.2.1.3.

Echantillonnage.

Les classes ont servi à caractériser la situation de Torokoro. Nous allons utiliser ces classes comme base d'échantillonnage qui devra permettre de choisir les exploitations à enquêter. A partir des critères qui tiennent compte du contexte de la zone d'étude et des objectifs. Ces critères sont :

- Dans la classe 1, l'échantillonnage a été fait de manière à tenir compte de l'âge des chefs d'exploitation selon les proportions suivantes ; 25 % moins de 38 ans, 50 % entre 38 et 53 ans et 25 % supérieur à 53 ans. Les proportions sont celles de l'ensemble de la classe. Il en sera de même pour les classes suivantes.
- Au sein de la classe 2, l'échantillonnage a porté sur l'origine des allochtones. Ainsi, l'on a choisi dans l'échantillon 50% des exploitations venant du Sud Ouest, 25% du reste du territoire national et 25% de l'étranger.
- Dans la classe 3, l'échantillonnage a pris en compte la taille des exploitations : 50 % inférieur à 4 actifs et 50 % supérieur.

II.1.2.2. Cas de Ouara.

II.1.2.2.1. Analyse multivariée.

Le logiciel Spad version 3.0, après traitement des données codées, a fourni 5 axes factoriels. Pour l'interprétation, les 3 premiers axes ont été utilisés. Chaque axe représente une part d'information contenue dans tableau de données analysées. Ainsi les axes 1, 2 et 3 fournissent respectivement chacune 47,10%, 10,66%, et 6,57%.

L'analyse de la contribution des modalités permet de savoir l'information donnée par un axe. Ce sont les modalités dont la contribution à la constitution de l'axe est élevée qui seront pris en compte. Ainsi les informations données par les 3 axes factoriels sont les suivantes.

- Sur l'axe1 se distinguent :
 - le niveau d'équipements, les superficies cultivées et la culture du coton.
 - la taille démographique de la famille et de la disponibilité de main d'œuvre.
- L'axe2 fournit deux types d'informations relatives:
 - aux revenus liés aux activités d'élevage bovin et à la production du coton.
 - à l'accès à la terre et à l'origine de l'exploitation.
- L'axe3 donne des informations sur la taille de la famille, la date d'installation, la provenance et la taille des superficies cultivées.

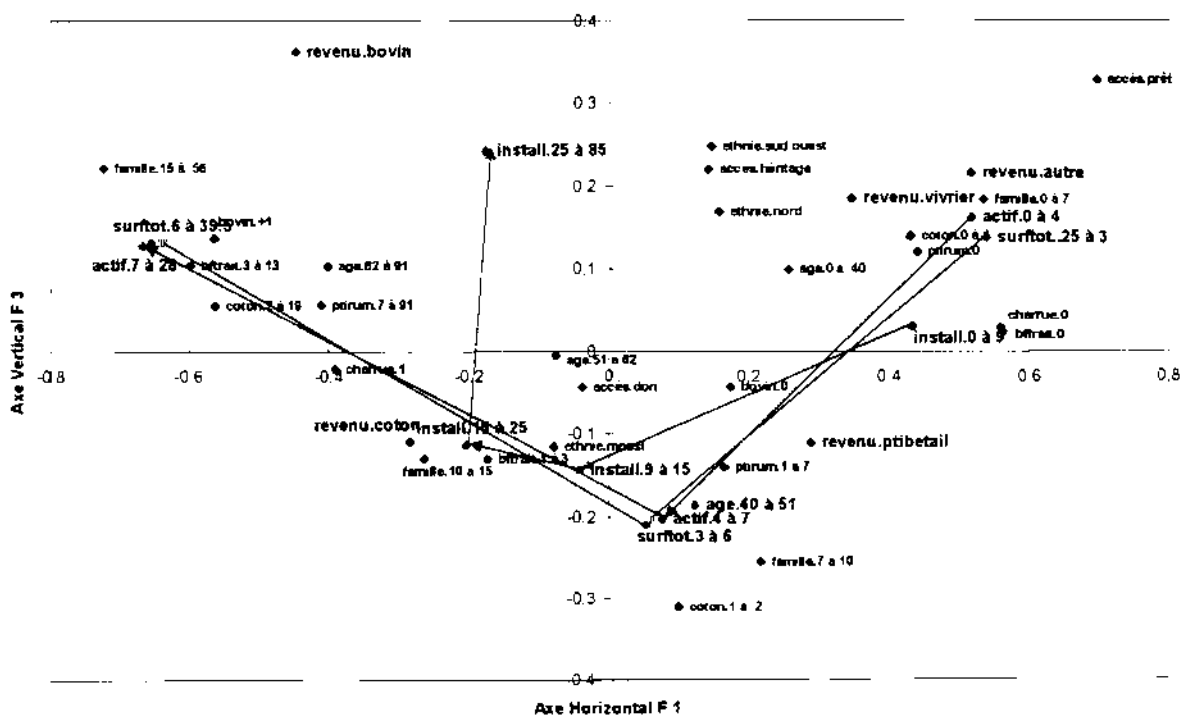
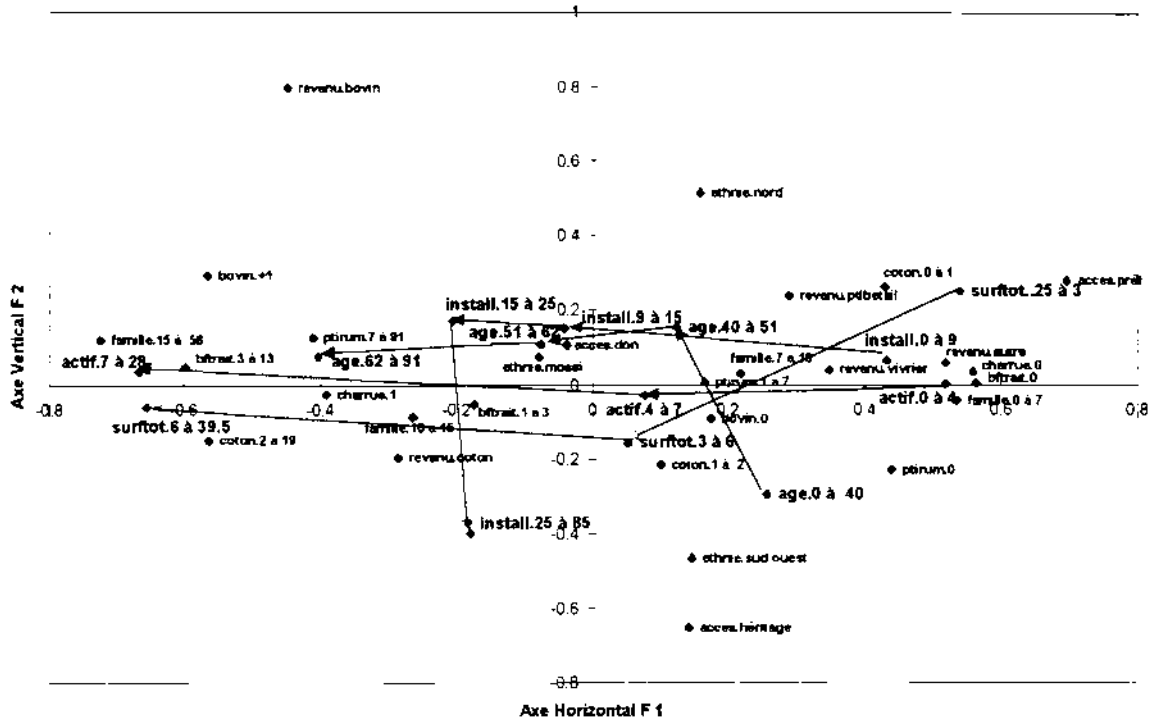
Le tableau 4 donne les contributions des modalités qui entrent en ligne de compte dans la formation des axes factoriels.

Tableau 3 : Contribution des modalités sur les différents axes factoriels

Axe1		Axe2		Axe3	
Modalité	Contribution (%)	Modalité	Contribution (%)	Modalité	Contribution (%)
charrue1	7	Revenu2	10,5	Actif2	7,5
bftrait1	7	accès3	9	Instal4	7,4
surftot2	6,9	coton1	9	Etnie1	6,2
actif3	6,7	Etnie1	8,1	Surftot2	6
coton3	6,4	Revenu3	7,9	Coton2	5,9
famille4	5,9	Etnie2	7	Famil2	5,2
bftrait2	5,9	Bovin2	6,5	Age2	4,9
charrue2	5,3	Age1	4,7		
famille1	5	Surftot1	4,7		
surftot1	4,9	Coton2	4,2		
actif1	4,8	Surftot2	3		
coton1	3,8				

Les différents plans factoriels donnent une certaine répartition des exploitations. Sur l'axe1 s'opposent les grandes exploitations cotonnières bien équipées et les petites exploitations manuelles et vivrières. Sur l'axe2, les exploitations vivrières ayant pour source de revenu l'élevage bovin s'opposent aux jeunes exploitations héritières. (Voir la figure n°4).

Figure 3 : Représentation des modalités sur les axes factoriels



II.1.2.2. Analyse des classes.

La CAH donne par la coupure de l'arbre hiérarchique plusieurs partitions sur les axes factoriels. En recherchant les meilleures partitions, la classification automatique a permis la mise en évidence de cinq groupes d'exploitations que nous avons appelés **classes**. Chaque classe possède des caractéristiques que nous décrivons dans les lignes qui suivent.

- **Classe1.**

Cette classe est caractérisée d'une part par les exploitations non équipées du type vivrier : 87,86% n'ont pas de charrue, 86,21% n'ont de bœufs de trait ; et d'autre part par l'absence presque totale de la culture coton (84,83% n'en font pas) et une main d'œuvre familiale réduite (62,7% ont moins de 4 actifs).

- **Classe 2.**

La classe 2 met en évidence les individus assez jeunes dont 73,58% ont eu accès à la terre par héritage, composés essentiellement (67,92%) de groupes ethniques du Sud-Ouest installés à Wara depuis plus de 25 ans. Ils ne possèdent pas de bétail. Ce sont en fait des migrants de seconde génération qui pratiquent la culture du coton.

- **Classe3.**

C'est une classe intermédiaire entre la classe 1 et la classe 5 décrite ci-dessous si l'on tient compte des modalités les plus corrélées aux axes 2 et 3: revenu coton, taille de l'exploitation.

La classe3 est celle des exploitations moyennes dont 48,28% comptent 10 à 15 personnes, du type " cotonnier ", assez bien équipées en matériels agricoles ; 77,69% possèdent une charrue.

- **Classe4.**

Cette classe regroupe 72% des ethnies du nord et exclusivement des pasteurs bien équipés en matériels agricoles. En effet 68% possèdent 1 à 3 bœufs de trait et 77% plus d'une charrue. Cette classe regroupe les éleveurs peulhs qui tirent leur revenu de la vente des bovins.

- **Classe5.**

La classe 5 regroupe les plus grands producteurs de coton de Wara caractérisés par de grandes familles avec beaucoup d'actifs, un bon niveau d'équipements, et de grandes surfaces emblavées. En effet 73% des individus de cette classe ont plus de 15 personnes dans leur famille, 82% possèdent plus de 3 bœufs de trait, tous possèdent plus d'une charrue, 82% emblavent plus de 6 hectares. En outre 78% des individus cultivent plus de 2 ha de coton. L'élevage des bovins caractérise aussi cette classe.

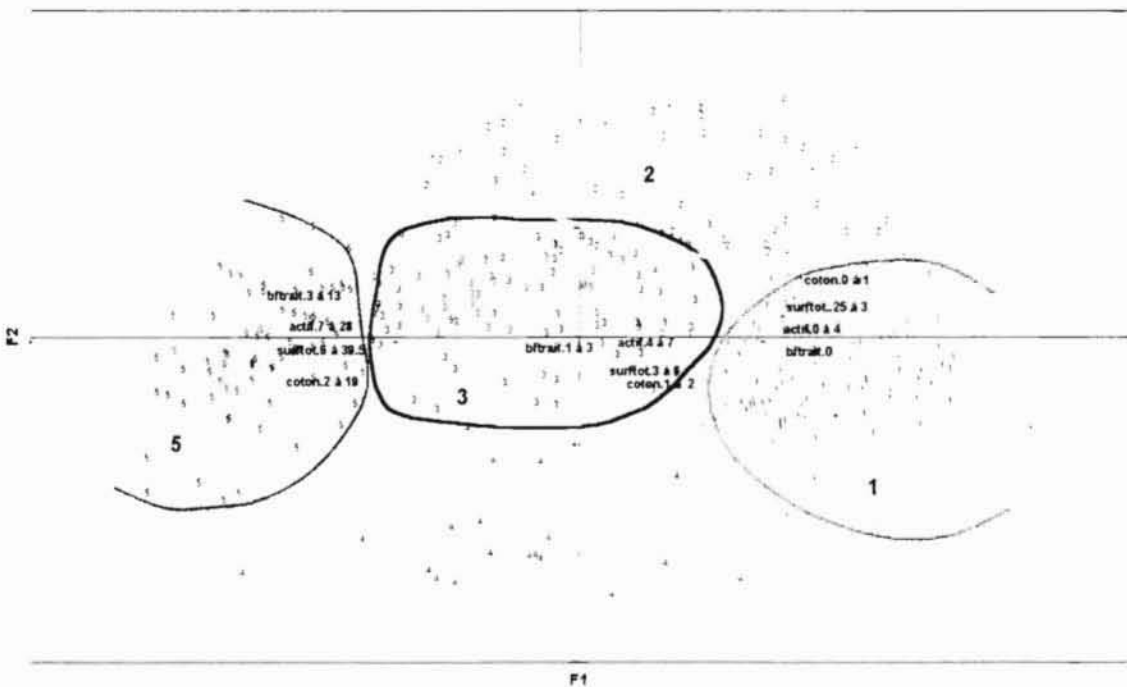
Répartition des classes autour des axes factoriels.

Sur la figure n°5, l'axe 1 est celui qui représente le mieux la distribution des classes d'exploitations. Les classes 1, 2 et 3 forment un continuum le long de cet axe. Sur l'axe 1, s'opposent les petites exploitations vivrières aux grandes exploitations cotonnières.

Sur l'axe 2, il y a d'un côté la classe 2 et la classe 4.

La classification automatique a montré la diversité structurelle des exploitations agricoles de Ouara. Les classes serviront de base pour le choix des exploitations à étudier pour appréhender le fonctionnement et l'évolution des exploitations agricoles de Ouara.

Figure 4 . **Représentation des classes d'exploitations sur les axes factoriels.**



II.1.2.2.3.

Echantillonnage.

L'étude du fonctionnement des exploitations nécessite un nombre limité d'exploitations par classe, choisies de façon raisonnée par le logiciel à partir des critères que nous avons spécifiés. Aussi avons nous donné des instructions au logiciel STATBOX pour échantillonner dans les classes 1, 2, 3, et 5. La classe 4 étant en dehors de notre problématique, elle n'a pas été prise en compte dans l'échantillonnage. L'objectif de cette procédure est d'avoir dans notre échantillon global soit représentatif de la diversité de situations des exploitations de Ouara en tenant compte des caractéristiques particulières de chaque classe. Ainsi, l'échantillonnage a tenu compte des critères ci-dessus.

- Dans la classe 1, l'échantillonnage a été fait de manière à tenir compte d'une part de toutes les dates d'arrivée des exploitations sur le terroir selon des proportions

suivantes : 50% installés depuis moins de 9 ans, 25 % entre 9 et 15 ans, 15% entre 15 et 25 ans et 10% depuis plus de 25 ans. Les proportions sont celles de l'ensemble de la classe. Il en sera de même pour les classes suivantes.

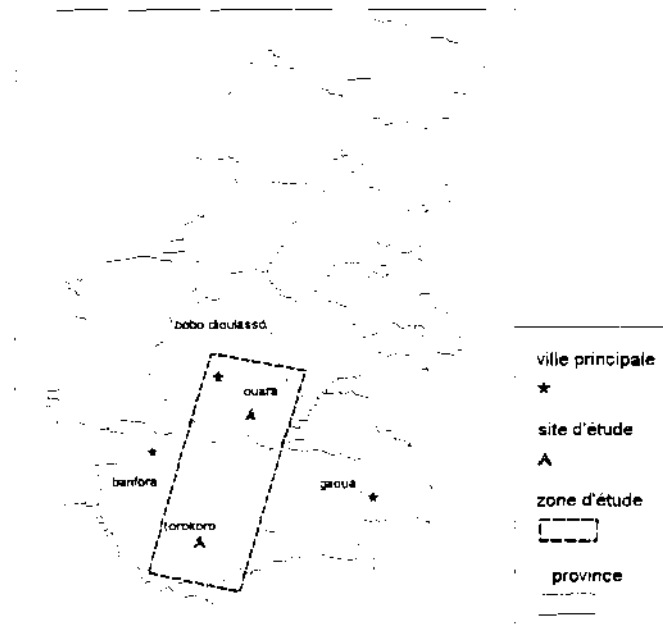
- Dans la classe 2, l'échantillonnage a pris en compte les exploitations équipées pour une moitié et les exploitations non équipées pour l'autre moitié.
- Au sein de la classe 3, l'échantillonnage a porté sur la date d'installation. Ainsi, l'on a choisi dans l'échantillon 20% des exploitations installées entre 0 et 9 ans, 35% entre 9 et 15 ans, 35% entre 15 et 25 ans et 10% installées depuis plus de 25 ans.
- Dans la classe 5, l'échantillonnage a tenu compte des proportions de 30% d'exploitations installées entre 9 à 15 ans, 30% entre 15 et 25 ans, et 40% installées depuis plus de 25 ans, avec ou sans bovins.
-

II.2. La zone d'étude.

II.2.1. Caractéristiques physiques.

Située à cheval sur les provinces du Houet et de la Comoé, elle représente un transect, que recouvrent trois scènes satellitaires SPOT, entre Bobo Dioulasso au Nord et la frontière ivoirienne au Sud. Elle couvre principalement les départements de Péni, Karankasso Vigué, Sidéradougou et Mangodara (voir figure n° 1).

Figure 5 : **Localisation de la zone et des sites d'études.**



Le climat est de type soudanien, entre 1000 et 1200 mm, avec un nombre de jours de pluies variant de 60 jours au nord, à 70 jours plus au sud.

La zone d'étude est assez homogène et repose essentiellement sur un substrat granitique. Le modelé est monotone, avec de longs glacis et de faibles pentes, que recouvrent des sols légers. Il y a peu d'encuirassement, à l'exception des zones marginales, sur schistes, dans le Sud-Est.

Du point de vue de la végétation naturelle, c'est le domaine de la savane arborée soudanienne. On retrouve des îlots de savane boisée à *isoberlinia doka*, qui se généralisent dans le sud. Le tapis herbacé est composé essentiellement de graminées vivaces que sont les andropogonées.

II.2.2. La situation démographique.

Originellement peu habitée, la densité avoisinait 4 habitants/km², en 1975, cette région accueille depuis près de trois décennies, des flux migratoires d'agriculteurs et d'éleveurs, venus de zones septentrionales du Burkina (voir tableau 1).

La population originelle est constituée de petits groupes ethniques, qui se caractérisent, pour la plupart, par une organisation politique très atomisée.

Cependant, une nouvelle répartition se configure, sous l'effet des migrations. On observe ainsi une forte implantation mossi, au Nord, autour de Somouso, et plus au Sud, une dissémination des Karaboros, vers l'Est et le Sud-Est de la zone. Plus récemment la dynamique migratoire s'inscrit plus au sud, autour de Mangodara (Mossi, et éleveurs peuhs).

Tableau 4 : **Evolution de la population des départements de la région d'étude.**
(Source : INSD)

Département	Croît Démographique 1975/85 (%)	Population 1985	Population 1996	Croît démographique 1985/96 (%)
Péni	+ 86	16176	18340	+ 13.4
Karankasso-vigué	+ 157	19 208	47 229	+ 145
Sidéradouougou	+ 44.6	18 466	31 223	+ 69
Mangodara	+ 74.5	15 595	32 056	+ 105

II.2.3. Les deux terroirs d'étude.

Deux des trois sites choisis par le projet " fronts pionniers " ont été sélectionnés, car ils sont caractéristiques de situations contrastées (voir annexe n°2) :

- Ouara se trouve dans le département de Karankasso Vigué, province du Houet, en zone d'ancienne migration, où l'espace agricole est saturé (47 % d'occupation agricole en 1996) et on observe une évolution assez limitée (+ 17 en 5 ans) de l'espace agricole qui se caractérise par une dilatation.
- Torokoro se situe dans le département de Mangodara, province de la Comoé, une des principales zones de production d'igname du Burkina dans l'actuel front de colonisation. L'emprise agricole est moindre (17 %, en 1996) mais en forte évolution (+ 57% en 5 ans)

Outre leur situation migratoire, les deux sites se distinguent par un gradient climatique remarquable. Entre autres, la moyenne pluviométrique annuelle est supérieure d'environ 200 mm à Torokoro.

III. Résultats et discussion.

III.1. Les exploitations de Torokoro

Les exploitations de Torokoro se répartissent en deux groupes qui se distinguent essentiellement par des systèmes de production et un accès à la terre différent. Les autochtones pratiquent la culture de l'igname et disposent de vastes domaines. Chez les allochtones, on retrouve une diversité de situations avec différents niveaux d'équipements et de spéculations variées.

III.1.1. Les autochtones qui pratiquent la culture de l'igname et disposent de vastes domaines. Le groupe des autochtones.

Les autochtones de Torokoro constituent un groupe assez homogène avec des pratiques agricoles identiques. Nous allons décrire l'évolution de ces exploitations puis tenter d'analyser la situation actuelle et les contraintes qui se posent.

III.1.1.1. Evolution des exploitations autochtones.

L'évolution des exploitations autochtones a été induite par l'introduction de la variété d'igname dite " américain ", très productive et fortement vendues pour la consommation des centres urbains.

III.1.1.1.1. L'agriculture vivrière et les migrations des jeunes vers la Côte d'Ivoire.

Jadis, la production était vivrière avec la culture des céréales et d'une autre variété d'igname, peu productive et très exigeante sur la qualité sol (terres vierges) et la disponibilité en eau. Elle réunissait les noyaux familiaux autochtones au sein des grandes unités lignagères. Le travail collectif servait à produire pour la famille; il n'y avait pas de possibilité pour les exploitants de s'octroyer des revenus sur place. En effet, la zone était très enclavée, difficile d'accès et il n'existait pas de filière, même informel pour faciliter l'écoulement des produits et permettre aux exploitations d'avoir des revenus sur place. Aussi les jeunes autochtones migraient-ils vers la Côte d'Ivoire pour faire des contrats saisonniers ou un travail de quelques années pour avoir un revenu monétaire, tantôt pour pouvoir se marier ou résoudre certains problèmes familiaux, tantôt pour s'acheter des biens matériels comme des motos.

III.1.1.1.2. Le passage de l'agriculture vivrière à l'agriculture commerciale.

Au cours des différents mouvements de migrations, certains autochtones, de retour de la Côte d'Ivoire, vont introduire une nouvelle variété d'igname à fort potentiel de rendement autour des années 1982 et 1983, communément appelée " américain ". Dans un premier temps, elle sera timidement adoptée, les anciens chefs d'exploitation étant hostiles à sa production pour des raisons d'ordre culinaire. La nouvelle variété donnerait un foutou de moindre qualité que la variété traditionnelle, le foutou étant la principale forme de consommation de l'igname dans le terroir. Mais déjà, selon les témoignages, la culture de la variété traditionnelle devenait de plus en plus médiocre. Les raisons évoquées sont d'ordre édaphique essentiellement car il y avait de moins en moins de terres vierges. Certains témoignages évoquent des raisons mystiques à cause du rituel qui entourait la production de cette variété d'igname traditionnelle.

La régression de la production de la variété traditionnelle et la demande de plus en plus accrue des centres urbains de consommation vont engendrer un contexte favorable à l'adoption totale de la nouvelle variété. L'existence désormais de débouché pour l'igname et accessoirement de cultures comme le sorgho rouge et le maïs crée des revenus très importants pour les producteurs ce qui va avoir pour impact direct l'arrêt de la migration des jeunes autochtones vers la Côte d'Ivoire.

III.1.1.1.3. L'extension des champs, l'évolution des familles autochtones et le développement de la filière igname.

L'un des impacts de l'adoption de cette nouvelle variété commerciale est l'extension des champs avec des défriches de 5 à 10 hectares chaque année dans la végétation naturelle.

L'évolution de la situation des autochtones est aussi marquée l'éclatement des grandes familles ayant occupé jusque là d'importantes superficies. Deux raisons principales expliqueraient ces éclatements:

- le développement de l'igname a engendré au sein de certaines unités lignagères la naissance des tendances individuelles marquées par la recherche de revenu. Les ménages préfèrent produire l'igname sur des champs individuels ou même de façon autonome pour bénéficier seuls du produit de cette spéculation.

- la pression migratoire et la crainte de perdre une partie de leur patrimoine foncier amène les lignages à se répartir sur le domaine acquis par leurs ascendants sans que la famille en soit pour autant séparée mais elles ont chacune une autonomie complète dans la gestion de la production. Chaque noyau familial occupe une partie du domaine et l'exploite dans un sens convenu avec les autres de sorte qu'à la fin, il y a une occupation totale de l'espace et pas de possibilité d'insertion entre les parties emblavées par les familles nucléaires.

L'igname, variété dite " américain " se trouve en tête de défriche, suivi du sorgho rouge et du maïs associé dans la rotation. A la " queue ", suit soit un verger, soit une jachère. Les surfaces défrichées pour l'igname au cours d'une campagne sont abandonnées la campagne suivante au profit du sorgho et du maïs, cultivés eux pendant deux à trois

campagnes. Le champ sera laissé soit en jachère, soit planté en anacardiens, manguiers et/ou citrus.

L'écoulement de la production se fait grâce à la filière informelle de commercialisation formée par des commerçants qui traitent directement avec les producteurs sans intermédiaires. Ainsi, vont-ils chercher la production au bord des champs grâce aux camions moyens. L'igname sera directement acheminée vers Barfora puis Bobo pour la consommation des citoyens.

Cette situation est favorisée par la rentabilité financière de la spéculation. L'igname "américain" rapporte un peu plus que le coton, sans doute à cause de grandes superficies emblavées et de la faible charge de production (main d'oeuvre uniquement, pas d'intrants). L'augmentation des superficies va nécessiter l'utilisation de main d'oeuvre supplémentaire pour les travaux de préparation des champs et d'entretien de la culture.

III.1.1.2. Les limites du système actuel.

III.1.1.2.1. La question foncière des migrants.

L'afflux des commerçants crée également des débouchés pour les autres spéculations, essentiellement les céréales (sorgho rouge, maïs), qui sont produites en grandes quantités à cause de la qualité des sols du terroir. Ces potentiels agronomiques sont à l'origine de l'afflux des populations dans le terroir, grâce à l'information diffusée par les commerçants et on assiste à un accroissement exponentiel de la population au cours de la décennie 1985 à 1996 qui atteint 105%. Les populations proviennent soit de la zone cotonnière en majorité, soit de la Côte d'Ivoire. Elles vont trouver très rapidement leur compte soit dans la production agricole, soit dans l'élevage, soit par diverses activités lucratives: commerces divers et petits métiers.

L'installation des migrants pose des problèmes. Tous n'ont pas accès à la terre et se voient obligés d'emprunter la terre soit à un membre des réseaux d'installation, soit à des autochtones qui n'accordent qu'une petite portion de leurs anciennes défriches d'igname. Les demandes des migrants augmentent de plus en plus, soit par les exploitations qui veulent consolider leurs situations, soit par les nouveaux arrivants.

Dans cette situation, les autochtones essayeront de contrôler leur patrimoine en mettant au point des stratégies diverses que nous verrons au paragraphe suivant.

III.1.1.2.2. L'extensification des champs des autochtones et les limites de leur système de production.

Devant la pression sans cesse croissante des migrants et le développement de la filière igname, les autochtones semblent avoir adopté une stratégie de mainmise foncière sur leur patrimoine en mettant en valeur de plus en plus de terres. Cette mise en culture extensive leur est toujours favorable pour plusieurs raisons :

- en cultivant de grandes superficies, il augmente la production (même si le rendement stagne ou baisse), ce qui leur octroie plus de revenu;
- ils marquent ainsi le domaine foncier de leur présence, parfois en y implantant un verger d'anacardier, de manguiers et/ou d'agrumes (citrus).

Cette mise en culture accélérée est certes rentable, mais, elle présente des limites spatiales dans les années à venir. En effet, les autochtones ont pris conscience que leur système de production sera bloqué à cause de la limitation du domaine quoiqu'il dispose encore de terres favorables à l'igname. Il faut noter que cette spéculation produit que sur des anciennes jachères dont la durée est estimée à plus de 20 ans. Aussi, la productivité de l'igname baissera fortement et elle sera vraisemblablement abandonnée dès que sa production ne pourra plus couvrir les charges inhérentes.

En fin de compte, les autochtones, même s'ils arrivent à préserver leur patrimoine, pourront-ils exploiter tout le domaine acquis dans un autre système de production?

Aussi, des stratégies naissantes d'anticipation sur l'avenir sont en train de voir le jour. Certains autochtones sont en train de :

- soit implanter des vergers à la " queue " de succession culturale;
- soit ils essaient de s'équiper;
- soit ils diversifient les spéculations agricoles en produisant de plus en plus de céréales pour la commercialisation et prévoient changer de conduite en adoptant la monoculture et la fertilisation.

Il est à constater, que malgré quelques émergences, il est difficile de se prononcer sur la dynamique d'évolution et l'orientation des exploitations autochtones de Torokoro.

Actuellement la culture de l'igname n'a pas de concurrent du point de vue économique.

Cette situation a des conséquences sur la structure agraire du terroir et sur les conditions d'installation des producteurs allochtones.

III.1.2. Les exploitations allochtones.

Chez les migrants, le système de production diffère de celui des autochtones sur un certain nombre de points : absence de production d'igname, production de coton, développement des vergers d'anacardier. En ce qui concerne la production céréalière, une grande partie des migrants ont les mêmes pratiques que les autochtones, surtout les migrants au stade manuel : association sorgho rouge et maïs.

III.1.2.1. Les exploitations en phase d'installation, type(I).

Ces exploitations sont installées récemment dans le terroir. Elles ont acquis la terre par des intermédiaires après avoir travaillé sur des emprunts fonciers et sont en train d'y construire leur habitation. Nous pouvons résumer leur situation par le tableau 5.

Tableau 5 : **Caractéristiques du type d'exploitation I.**

<p>Nombre d'exploitations: 3.</p> <p>Objectif type: s'installer dans le terroir.</p> <ul style="list-style-type: none"> • exploitations installées depuis 2 à 3 ans. • provenance: zone cotonnière, Côte d'Ivoire. • domaine: 5 à 8 hectares (acquis par don). • relation avec le terroir d'origine.
<p style="text-align: center;">Système de production.</p> <ul style="list-style-type: none"> • superficie cultivée: 1 à 3,5 hectares. • assolement: sorgho rouge et maïs associés avec quelques légumineuses. • exploitations non équipées. • revenu exclusivement agricole: sorgho rouge.

III.1.2.2.

Les exploitations en situation de blocage

(B).

Les caractéristiques se résument dans le tableau 6. Dans ce type, les exploitations sont à la recherche de la subsistance pour la famille et les perspectives d'évolution (mécanisation, intensification) restent improbables pour le moment à cause du faible niveau de production avec comme conséquence un très faible niveau de revenu puisque ces exploitations n'ont pas d'autres activités. Le blocage est essentiellement dû à un problème d'actifs sur l'exploitation. En effet, diverses situations expliquent cet état de fait:

- soit le chef d'exploitation est âgé avec de jeunes enfants à nourrir;
- soit il a déjà fait un échec dans un autre terroir et n'a jamais pu s'en remettre;
- soit il y a eu des départs d'actifs vers la Côte d'Ivoire.

Tableau 6 : **Caractéristiques du type d'exploitation B.**

<p>Nombre d'exploitations: 4.</p> <p>Objectif type: recherche de subsistance.</p> <ul style="list-style-type: none"> • CE relativement âgés. • famille : 4 à 8 personnes. • actifs : 1 à 5. • provenance : Sud-Ouest.
<p style="text-align: center;">Système de production.</p> <ul style="list-style-type: none"> • superficie cultivée : 3,5 à 4,5 hectares. • assolement : igname, sorgho rouge et maïs associés, arachide. • exploitations manuelles. • verger : seulement les plus anciens sur le terroir depuis 2 à 6 ans.

III.1.2.3. Les exploitations en phase de stabilisation, (MS).

Dans ce groupe, les exploitations, après s'être installées, voient leurs situations instables, soit à cause des problèmes fonciers, soit à cause de main d'œuvre réduite pour la production avec une famille importante à nourrir. Aussi vont-ils chercher activement à s'équiper pour mieux produire et à diversifier les activités agricoles ou extra-agricoles, l'objectif final étant d'assurer la subsistance et de s'octroyer un minimum de revenu.

Différents types se distinguent selon la nature des contraintes ou des stratégies.

III.1.2.3.1. Les exploitations fragiles (MS1).

Elles peuvent être caractérisées par le tableau 7. Ces exploitations ont leurs chefs âgés dans l'ensemble. Elles ont commencé à s'équiper dans la grande majorité mais elles ont des situations instables. Les uns ont eu des départs d'actifs vers la Côte d'Ivoire ce qui a causé des problèmes au chef d'exploitation assez vieux par la diminution de la force de travail de l'exploitation avec des répercussions négatives sur le niveau de production et l'abandon de la production du coton. Les autres ont des problèmes fonciers (litiges, domaine constitué d'emprunt de terres) ce qui les limitent dans leurs évolutions (voir figure n°6).

Quoiqu'elles aient commencé à s'équiper, la viabilité de ces exploitations se pose car elles risquent de se retrouver bloquées pour ceux qui ont des problèmes d'actifs ou de partir ailleurs si le problème foncier ne trouve pas un dénouement qui leur soit favorable. C'est dans ce genre de situation que l'on risque de retrouver de nouveaux départs.

Tableau 7 : **Caractéristiques du type d'exploitation MS1.**

Nombre d'exploitations : 4.
Objectif type : - consolider l'exploitation; - compléter l'équipement agricole.
<ul style="list-style-type: none">• CE âgé dans l'ensemble (plus de 50 ans) installés depuis 4 à 7 ans.• Famille : 5 à 10 personnes dont 3 à 4 actifs.• Provenance : Sud-Ouest et plateau central.
Système de production.
<ul style="list-style-type: none">• superficie cultivée : 1,5 à 7 hectares.• Assolement : céréales.• abandon coton depuis 1 à 2 ans.• acquisition de quelques matériels (charrue) ou d'équipements durant la dernière campagne.• début d'un verger depuis moins de 2 ans.

III.1.2.3.2. Les exploitations à revenus non agricoles (MS2).

Le tableau 8 caractérise ce type d'exploitations. Elles sont relativement jeunes et installées depuis 8 ans. Après quelques tentatives de production du coton soldées par des échecs, elles cherchent d'autres moyens en vue d'assurer le revenu de l'exploitation et y investir. Ainsi se retrouvent-elles orientées vers d'autres activités (commerce, maçonnerie) pour compléter le revenu (voir figure n°6). L'agriculture occupe toujours une place de choix dans les activités d'où une tendance à l'équipement; certaines possèdent une charrue et empruntent quelques fois l'attelage pour les travaux.

Tableau 8 : **Caractéristiques du type d'exploitation MS2.**

Nombre d'exploitations : 2.
Objectif : chercher des revenus pour s'équiper.
<ul style="list-style-type: none">• CE jeune : 32 à 43 ans installés depuis 8 ans.• famille : 5 à 12 dont 2 à 4 actifs.• provenance : Sud-Ouest et Plateau central.
Système de production. <ul style="list-style-type: none">• superficies cultivées : 2 à 2,75 hectares.• assolement : céréales, abandon coton.• verger : 0,5 à 2 hectares d'anacardier depuis 3 à 5 ans.• revenu : commerce de céréales, maçonnerie.

III.1.2.3.3. Les exploitations à diversification agricole (MS3).

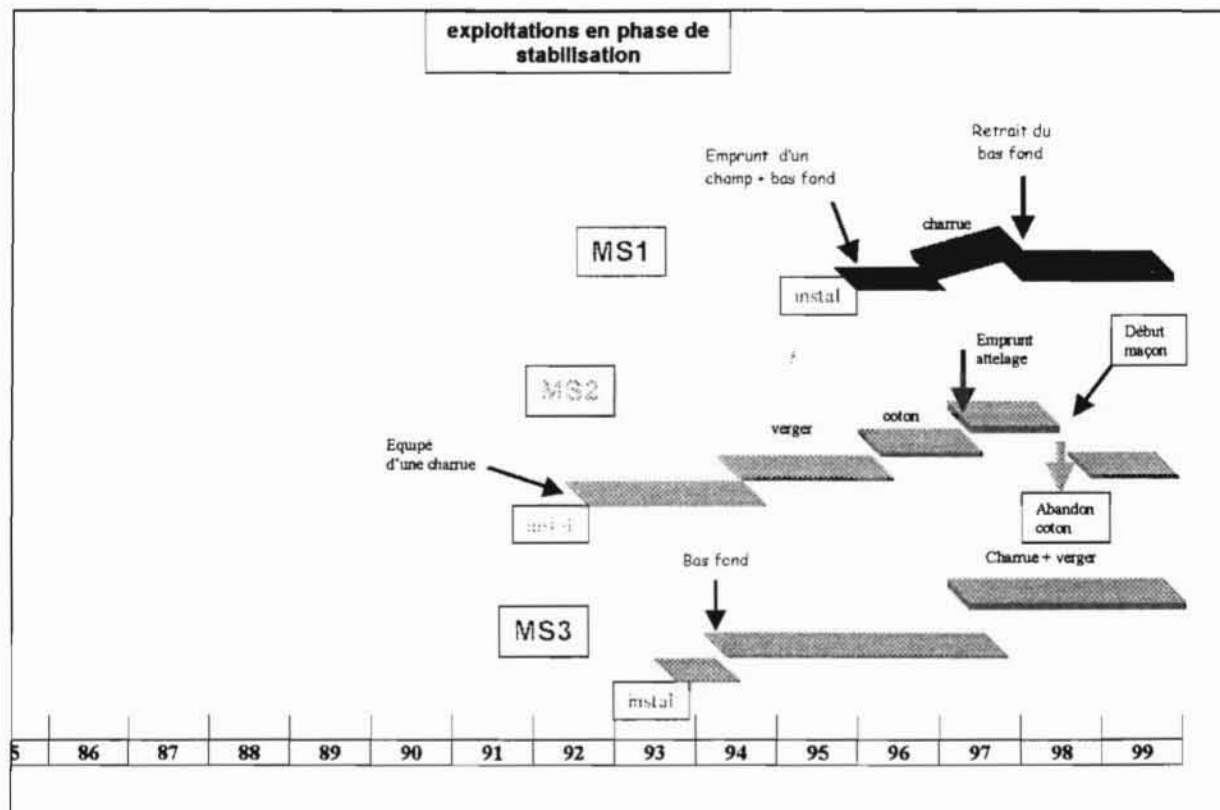
Elles sont résumées dans le tableau 9. Les exploitations de ce type produisent soit coton et des céréales, soit des céréales uniquement. La production de céréales est abondante ce qui leur permet de vendre le surplus. Le coton, même marginal, arrive à procurer un revenu supplémentaire pour ceux qui en font.

L'objectif que ces exploitations cherchent à atteindre est l'acquisition d'équipements agricoles et leur stratégie est de trouver des spéculations agricoles (coton, céréales, verger, petit élevage) pour avoir des revenus. D'ailleurs, elles ont actuellement pu s'acheter des bœufs de traits et prévoient payer le matériel aratoire plus tard (voir figure n°6).

Tableau 9 : **Caractéristiques du type d'exploitation MS3.**

<p>Nombre d'exploitations : 3.</p> <p>Objectif type : consolider l'exploitation par des investissements agricoles.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • CE âgés : 51 à 62 ans installés depuis 6 à 9 ans. • famille : petite famille (5-6 personnes) avec 1 à 2 actifs et grande famille avec plus de 5 actifs. • provenance : Sud-Ouest et plateau central.
<p style="text-align: center;">Système de production.</p> <ul style="list-style-type: none"> • superficies cultivées : 2 à 3 hectares pour les petites famille et 7,5 pour les grandes. • assolement : céréales, coton. • verger : 0,5 à 3 hectares d'anacardier depuis 2 à 4 ans. • revenu : sorgho, coton, maïs, anacardes, petit élevage.

Figure 6 : **Représentation graphique des trajectoires d'exploitations caractéristiques des 3 situations de MS.**



III.1.2.4. Les exploitations à agriculture marginale.

Les caractéristiques de ce sous-groupe sont consignées dans le tableau 10. Les exploitations se caractérisent par d'autres activités qui les préoccupent plus que l'agriculture d'autant plus que ces activités leur rapportent des revenus. Elles produisent seulement pour assurer la subsistance de la famille, avec quelques emplois de main d'œuvre externe salariée, ce qui permet de vaquer à leur occupation principale qui sont

la forge, le commerce, la couture. Le revenu acquis est investi pour consolider l'exploitation par la plantation d'anacardier et par l'acquisition progressive d'équipements. Ainsi, ces exploitants ont pu s'acheter une charrue, certaines viennent de s'acheter une paire de bœufs mais non dressés. Dans ce groupe où la recherche du gain monétaire est très importante, les exploitations capitalisent leur revenu pour un éventuel retour au terroir d'origine.

Tableau 10 : **Caractéristiques du type d'exploitation MA.**

<p>Nombre d'exploitations : 2.</p> <p>Objectif : - produire pour la famille; - avoir un gain monétaire par d'autres activités.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • CE installés depuis 5 à 7 ans. • Peu d'actifs ou beaucoup d'actifs orientés vers d'autres activités: commerce, mécanique, forge. • Provenance : Sud-Ouest et Plateau central.
<p style="text-align: center;">Système de production.</p> <ul style="list-style-type: none"> • superficies cultivées : 2 à 2,5 hectares. • début verger : 0,5 à 2 hectares. • assolement : céréales. • début d'équipement. • revenu non agricole : couture et forge pour les CE, commerce, mécanique.

III.1.2.5. Les exploitations consolidées.

Ce type regroupe les exploitations bien équipées en matériels agricoles. Les caractéristiques de ces exploitations sont consignées dans le tableau n°11. Ces exploitations ont consolidé leurs situations par des plantations d'anacardier et de manguiers et d'équipements avec des perspectives d'augmenter le nombre d'attelages. Elles recherchent actuellement une extension de la superficie de leurs vergers. Pour cela elles aspirent à de nouvelles terres. La recherche de revenu, par des activités (petits commerces, réparations d'engins) reste un objectif prioritaire. Le revenu tiré de l'agriculture est aussi importantes, notamment avec le coton, le sorgho rouge et l'arachide. Il constitue la principale source de revenu des producteurs dont les activités extra-agricoles sont embryonnaires.

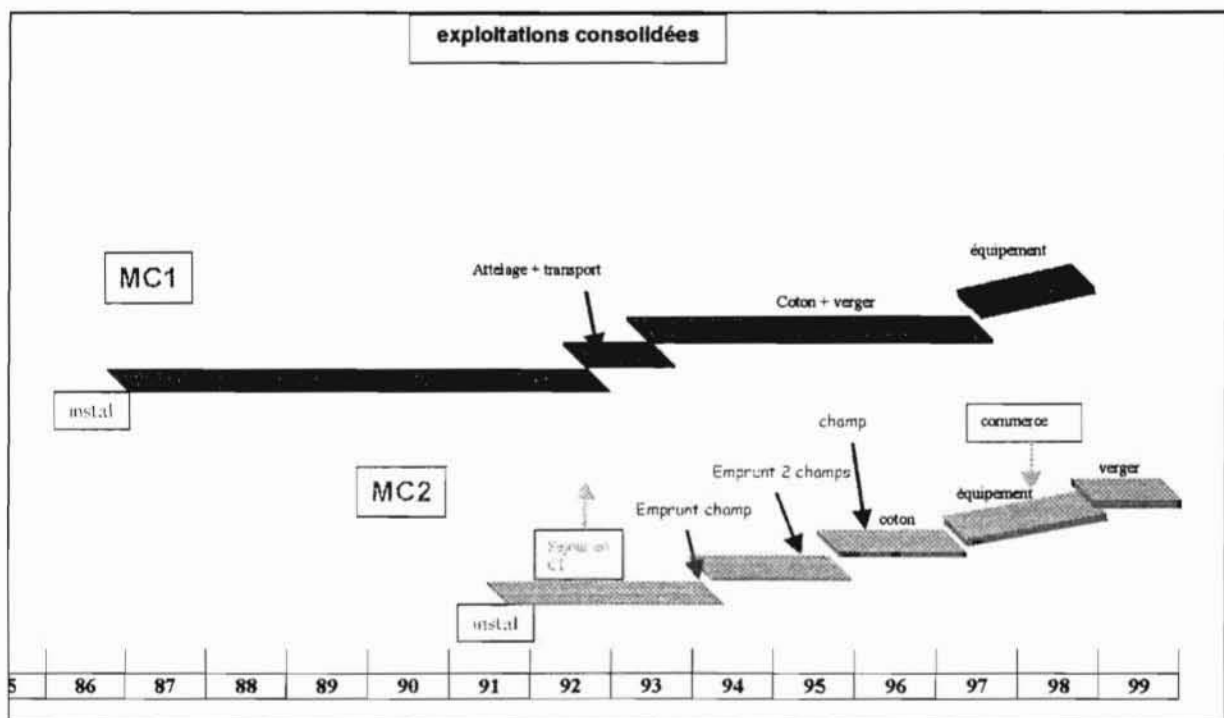
Dans le type MC, deux sous-types se dégagent selon les sources de revenu (voir figure n°7) :

- le type MC1 regroupe les exploitations à revenu agricole issu de la production du coton;
- le type MC2 regroupe les exploitations, qui en plus du revenu issu du coton, acquièrent d'autres revenus par l'élevage et par les activités extra-agricoles (commerce entre autres).

Tableau 11 : **Caractéristiques du type d'exploitation MC.**

<p>Nombre d'exploitations : 4.</p> <p>Objectif type : - recherche de gain monétaire; - consolider et étendre l'exploitation agricole par des acquisitions supplémentaires de terres pour mieux se développer.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • CE relativement jeunes : 37 à 50 ans, installés depuis 9 à 15 ans. • famille : 7 à 11 personnes dont 3 à 6 actifs. • pas de main d'oeuvre salariée; • provenance : région Sud-Ouest dont la moitié viennent de la zone cotonnière. • domaine : 8 à 13,5 hectares dont une partie acquise par emprunt.
<p style="text-align: center;">Système de production.</p> <ul style="list-style-type: none"> • superficie cultivée : 5 à 7,75 hectares dont 1,5 à 3 hectares de coton. • assolement : coton, maïs, autres céréales. • attelage et équipements complets. • verger : 1 à 6 hectares depuis 1 à 5 ans. • revenus agricoles : coton, niébé, sorgho rouge, petit élevage. • revenus non agricoles : petits commerces, réparation engins.

Figure 7 : **Représentation graphique des trajectoires d'exploitations caractéristiques des 2 situations de MC.**



III.1.2.6. Les grandes exploitations à vocation agropastorale, type AP.

III.1.2.6.1. Les planteurs de Côte d'Ivoire.

Les caractéristiques de ce type d'exploitations sont données par le tableau 12. Le type AP1 regroupe les exploitations provenant de la Côte d'Ivoire où elles possèdent une plantation entretenue par une partie de la famille ou par des métayers. Certains d'entre elles ont vendu leurs plantations de Côte d'Ivoire après s'être installées à Torokoro. Leur retour au pays est dû à une situation d'insécurité foncière engendrée par les menaces sournoises de retrait de terre par les autochtones des lieux d'une part, et à la baisse générale du coût de café et du cacao sur le marché international avec des répercussions négatives sur ces petits producteurs d'autre part. Le produit brut de la vente du café et du cacao passe de 600000 à 180000 francs la tonne en moins de 10 ans selon la version de producteurs. Cette situation entraîne un manque à gagner considérable pour eux ce qui engendre des difficultés pour assurer les besoins d'une famille, et même quelques fois de la famille étendue restée au terroir d'origine. Leur survie devient alors incertaine d'où la nécessité de rechercher d'autres moyens pour assurer les besoins de la famille et le revenu de l'exploitation. Aussi, ont-ils commencé à investir dans des exploitations dans une région à bon potentiel agricole dès la seconde moitié des années 1990. Les événements de Tabou en Côte d'Ivoire, de Novembre à Décembre 1999, sur les conflits entre les autochtones de cette région et les planteurs burkinabé, semblent leur avoir donné raison pour leur instabilité foncière.

Ces exploitations vont alors chercher à capitaliser le revenu qu'ils ont en Côte d'Ivoire dans la fruiticulture, dans l'élevage bovin et investir dans de l'équipement (voir figure n°8).

Les chefs d'exploitation âgés (63 à 71 ans) ont un ou plusieurs fils chefs de ménage au sein de leurs exploitations qui bénéficient d'une part des rentes du café et du cacao. Mais, ils ont en plus des activités qui leur permettent d'avoir des revenus considérables. Ces activités sont le commerce (produits manufacturés, pièces détachées) dans les marchés au voisinage du terroir et le produit de champ individuel (1,5 à 2 hectares de sorgho rouge entièrement vendu).

Tableau 12 : **Caractéristiques du type d'exploitation AP1.**

Nombre d'exploitations : 4. Objectif type: - investissements des revenus acquis dans les plantations de café et de cacao dans l'élevage bovin et les vergers.
<ul style="list-style-type: none">• CE âgés dans l'ensemble: 38 à 71 ans, installés depuis 6 à 7 ans.• Famille : 6 à 16 personnes dont 6 à 8 actifs.• utilisation de la main d'œuvre salariée.• Provenance : Côte d'Ivoire.• domaine acquis par don : 8 à 15 hectares.
<p style="text-align: center;">Système de production.</p> <ul style="list-style-type: none">• superficie cultivée : 5 à 8 hectares.• Assolement : sorgho rouge et maïs associés, légumineuses, coton marginal.• équipements depuis 4 à 5 ans.• superficie verger : 2,5 à 8,25 hectares en hausse depuis 2 à 5 ans.• élevage bovin : 2 à 32.• revenus agricoles : café, cacao, sorgho rouge, bovins.• revenus des fils actifs (chef de ménages ou non) : commerce, champs individuels de sorgho et de maïs.

III.1.2.6.2. Les exploitations cotonnières à vocation agro-pastorale, type AP2.

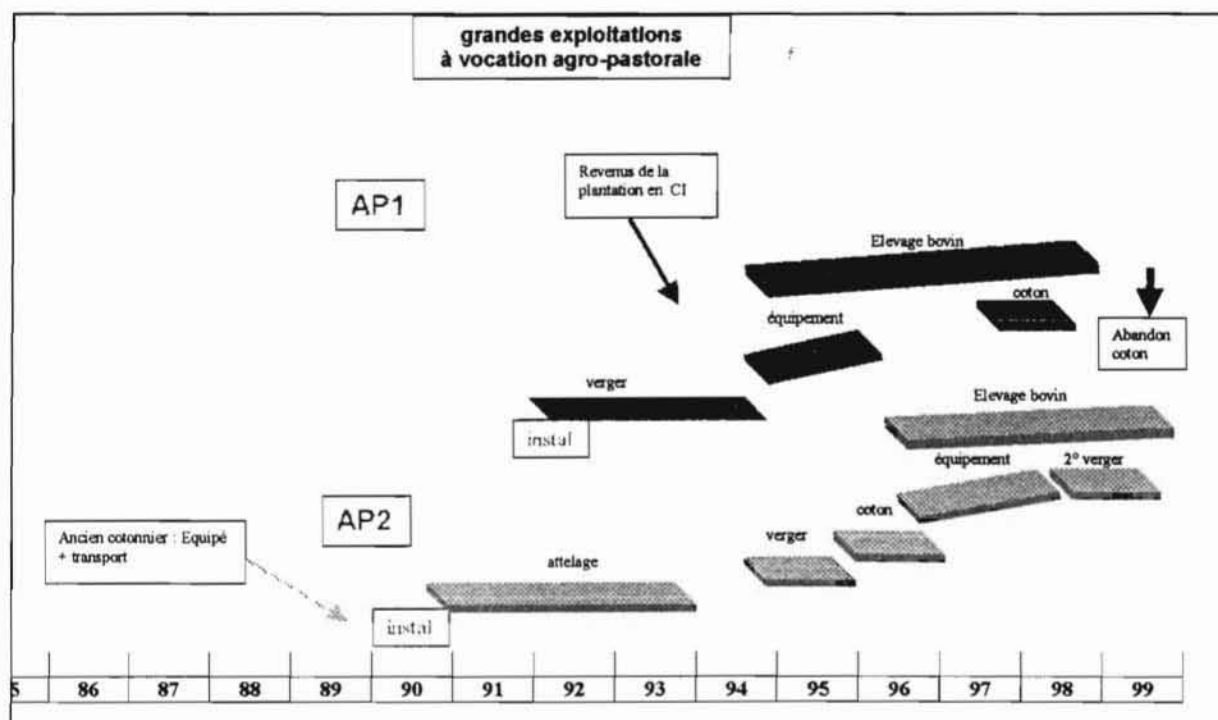
Elles sont résumées dans le tableau 13. Ces exploitations proviennent de la zone cotonnière à cause des problèmes de terre et de fertilité. Alors, elles ont migré vers la zone plus au Sud moins peuplée au début des années 1990.

La situation de ces exploitations est marquée par une diversification d'activités agricoles ou extra-agricoles et une capitalisation des revenus issus de ces différentes activités dans l'élevage de bovins. Chez les exploitations aux chefs âgés, les actifs ont soit des champs individuels, soit ont d'autres activités en marge de l'agriculture qui leur permettent d'avoir un revenu. La principale source de revenu provient de la commercialisation du coton, cependant ce revenu est en régression tandis que d'autres sources de revenu telles que l'élevage bovin, le petit élevage (caprins, volailles) et le verger émergent progressivement (voir figure n° 8).

Tableau 13 : **Caractéristiques du type d'exploitation AP2.**

<p>Nombre d'exploitations : 1.</p> <p>Objectif type : - maintenir ses fils sur l'exploitation; - capitaliser ses revenus dans l'élevage bovin.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • CE âgé installé depuis 10 ans. • famille moyenne (une dizaine de personnes). • provenance zone cotonnière • domaine: plus de 10 hectares.
<p style="text-align: center;">Système de production.</p> <ul style="list-style-type: none"> • superficies cultivées : 8 hectares. • assolement : coton, sorgho rouge et maïs associés, légumineuses. • équipements depuis l'installation. • élevage bovin. • verger : 1 hectares. • revenu : coton, sorgho rouge. • revenu fils : sorgho rouge, petit élevage, prestation de service (transport monnayé avec charrette).

Figure 8 : **Représentation graphique des trajectoires d'exploitations caractéristiques des 2 situations de A.P.**



III.2. Les exploitations de Ouara.

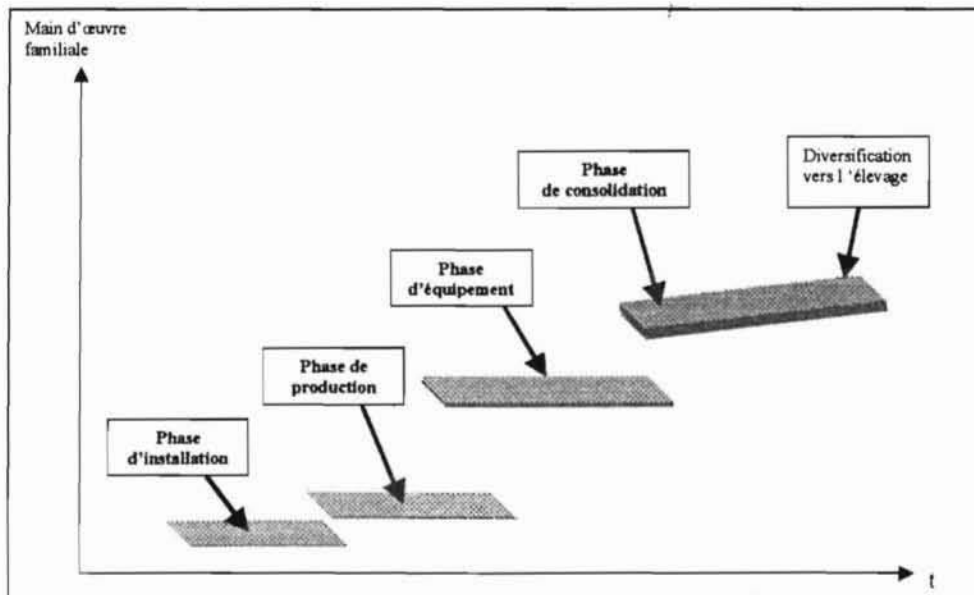
A Ouara, ancienne zone de migrations où la culture du coton est assez importante, il existe une diversité des exploitations agricoles que l'on a caractérisées en les regroupant en types d'exploitations. L'objectif est de comprendre comment il y a eu une telle diversité. L'on va alors chercher à comprendre le processus d'évolution depuis l'installation ayant engendré la situation actuelle et, dans une moindre mesure, les perspectives pour l'avenir.

III.2.1. La trajectoire d'évolution des exploitations à Ouara.

De l'analyse globale des exploitations, il a été mis en évidence un modèle unique d'évolution pour les exploitations agricoles de Ouara. Ce modèle est lié à la production du coton, principale spéculation qui bénéficie de l'appui de filière de production et de commercialisation. Ainsi l'évolution des exploitations semble être liée pour une grande part à l'adoption de cette culture qui permet l'accès au crédit intrants et dans le passé au crédit équipement. Pour une part moindre, les exploitations ont pu se développer à cause de leur environnement socio-économique. Sur les graphes de l'AFCM, on retrouvait déjà sur l'axe 1 un continuum entre les classes 1, 3 et 5, qui se distinguent par l'équipement et la taille de l'exploitation.

A l'issue de l'analyse globale, il a été mis en évidence que l'évolution d'une exploitation migrante passait par quatre étapes caractérisées par des niveaux d'équipement et de réussite de la production du coton comme l'indique le graphe ci-dessous.

Figure 9 : **Représentation graphique des phases d'évolution des exploitations de Ouara.**



La figure n° 9 met en évidence quatre étapes fondamentales qui marquent l'évolution des exploitations.

III.2.1.1. Installation-insertion.

L'exploitant arrive sur le terroir seul ou avec sa famille. Il peut arriver qu'il envoie des fils ou des frères prospecter le milieu. Il est rare qu'il débarque sur le terroir par le hasard du destin. Il a toujours un parent, un ressortissant de la même région que lui qui va l'accueillir, le loger et lui servir d'intermédiaire. Le nouvel arrivant va alors construire sa demeure, défricher son champ dans le domaine acquis ou, le cas échéant, sur un domaine emprunté à son logeur. Il est souvent le principal actif, du moins en dispose très peu, ce qui fait que dès la première défriche, il s'oriente automatiquement dans la production céréalière. Les motifs du départ des terroirs d'origine (sécheresses, problèmes sociaux et économiques) expliquent que le migrant est en situation financière et matérielle difficile à son arrivée du terroir d'origine. Les premières années de l'installation pour les petites familles sont alors difficiles à vivre parce que la production essentiellement vivrière et marginale, ne génèrent pas de revenu pour subvenir aux petits besoins de l'exploitation.

III.2.1.2. La phase productive.

Une fois que la subsistance est assurée, la recherche de revenu pour subvenir aux besoins courants de la famille amène le migrant à s'orienter vers les cultures de rentes. Par cultures de rente, nous entendons là toute culture dont la destinée finale est la commercialisation sur le marché local ou environnant. Ce sont le coton, l'arachide, le niébé, le sésame, le riz de bas-fond et quelquefois le sorgho rouge bien vendu pour les besoins de la brasserie traditionnelle (zone urbaine et rurale). Nous les distinguons des cultures vendues occasionnellement pour un besoin ponctuel d'argent (maïs, petit mil). Il faut noter que, hormis le coton, une petite partie des certains produits de rente est auto consommée quoique la finalité prévue de ces spéculations reste le gain monétaire. Une part du revenu, économisée sur plusieurs campagnes, servira à financer l'équipement.

III.2.1.3. La phase d'équipement.

Elle survient après une période de stabilité alimentaire puis le développement d'activités qui peuvent procurer un revenu. Si certaines exploitations travaillent beaucoup pour s'équiper grâce aux bénéfices tirés des cultures de rente, d'autres par contre ont recours à leurs réseaux d'insertion sociale bien nantis qui leur prêtent l'attelage ou encore les préfinancement. Dans ce dernier cas, ce sont les enfants émigrés en ville ou les parents salariés qui interviennent pour financer l'équipement de l'exploitation.

L'acquisition de l'équipement est progressif et s'étale sur deux à trois campagnes agricoles pour ceux qui s'autofinancent et qui ont pour revenu essentiel les cultures vivrières. Les producteurs de coton ou ceux qui reçoivent de l'aide financière extérieure s'équipent généralement après une campagne agricole. Le moment de l'équipement correspond souvent à un accroissement relatif de la main d'œuvre familiale; augmentation du nombre d'enfants actifs, retour des fils émigrés. L'acquisition de l'équipement (attelage et charrue) vise comme objectif l'accélération des travaux de début de campagne et l'amélioration du travail de la terre et l'augmentation de production de façon générale.

En effet, l'introduction du coton et du maïs, cultures nécessitant une bonne préparation du lit de semis, augmente la charge de travail sur les actifs de l'exploitation. La réussite de la production cotonnière dépendant de la capacité des actifs à entretenir les champs, il apparaît impératif d'adopter la culture attelée pour accélérer les travaux de début de campagne.

III.2.1.4. La phase de consolidation.

Après les premiers équipements, l'exploitant dont le revenu augmente à la production du coton et d'autres spéculations de rente, voit sa situation fragile. En cas d'indisponibilité de l'attelage pour la traction (maladies diverses, blessures), il se retrouve avec une grande charge de travail ce qui va l'obliger à réduire sa production. La charrue réduit le travail au labour, mais augmente celui du sarclage et du buttage qui restent entièrement manuels. La question de réduction de la charge de travail se trouve déplacée de la période de labour vers le sarclage et le buttage.

Les exploitations au stade mécanisé vont alors chercher à sécuriser leurs situations en investissant dans l'équipement (augmentation du nombre d'attelage, achat de matériels complémentaires). Bien équipée, l'exploitation augmente sa production de cultures vivrières et cotonnière d'une part en augmentant les superficies. Le revenu augmente du même coup et sera épargné dans l'élevage et l'embouche des bovins.

Le modèle d'évolution des exploitations agricoles de Ouara que nous venons décrire est similaire au modèle général d'évolution des exploitations en zones cotonnière analysé par Rebuffel (1996) à partir des résultats des travaux de recherche du programme RSP, du programme Coton de l'INERA entre 1991 et 1992 et de l'Atelier pratique paysanne et durabilité organisé en 1995 par le CNRST.

A Ouara on retrouve une situation caractéristique de la zone cotonnière.

III.2.2. Description des sous-groupes ou types.

Le modèle caractéristique du terroir a été mis en évidence mais, il existe une diversité de situations des exploitations étudiées ce qui fera qu'elles se retrouveront à différentes étapes de l'évolution. Cette diversité crée des sous-groupes caractérisés par un ou plusieurs blocages particuliers. Dans ce paragraphe, l'on cherchera à identifier les grandes situations et à regrouper les exploitations qui correspondent à chaque type de situation.

III.2.2.1. Les exploitations "manuelles".

Dans ce type, nous allons distinguer et analyser les caractéristiques globales qui lui sont propres puis analyser les types possibles.

Caractéristiques générales.

A ce stade, les exploitations se caractérisent par des familles petites à moyennes (4 à 11 personnes) avec peu d'actifs. Elles produisent uniquement des cultures vivrières (sorgho, maïs, mil) sur de petites superficies et ne sont pas équipées. Ces exploitations recherchent en priorité la sécurité alimentaire de la famille. La situation actuelle des exploitations du type manuel semble essentiellement due au problème de disponibilité d'actifs sur l'exploitation au moment de l'installation. Cette situation est la conséquence du départ des fils ou autres membres de l'exploitation vers d'autres régions et vers la Côte d'Ivoire, sans doute à cause des conditions de vie difficiles à l'installation, et aussi des problèmes internes de la famille (décès, mésentente, éclatement précoce).

Au stade manuel, nos investigations nous ont permis de distinguer trois situations caractéristiques.

III.2.2.1.1. Les exploitations bloquées, type m1.

Le type m1 regroupe les exploitations à la recherche de l'autosuffisance alimentaire. Le niveau de production est faible dû à l'archaïsme de l'appareil de production (pratique culturale extensive sans apport de fertilisants), du manque de main d'œuvre. Nous résumons ses caractéristiques dans le tableau 14.

Tableau 14 : **Caractéristiques du type d'exploitation m2**

Nombre d'exploitations : 8
Objectif type : assurer l'autosuffisance alimentaire
<ul style="list-style-type: none">• petite famille : 3 à 7 personnes• peu actifs : 1 à 3 personnes• installées depuis 3 à 10 ans
Système de Production
<ul style="list-style-type: none">• petit domaine : 3 à 4 hectares• cultures : 1,25 à 3 hectares• assolement : petit mil, sorgho rouge, sorgho blanc• pas d'équipements, travail purement manuel• faible rendement, faible niveau de revenu

Les exploitations du type m1 n'ont pas évolué depuis l'installation. Elles sont restées toujours au même niveau.

III.2.2.1.2. Les exploitations émergentes, type m2.

Le type m2 regroupe les exploitations qui sont restées bloquées pendant une certaine période dans leur évolution et qui tentent récemment de remettre le train en marche. Le type m2 est caractérisé par le tableau 15.

Tableau 15 : **Caractéristiques du type d'exploitation m2**

Nombre d'exploitations : 4 Objectif type : - améliorer le système de culture - recherche de revenu par des tentatives de diversification
<ul style="list-style-type: none">• quelques exploitations seconde génération (héritières)• famille : 4 à 8 personnes• actifs : 2 à 5 composés essentiellement d'enfants scolarisés ou non• bonne insertion sociale
<p style="text-align: center;">Système de production</p> <ul style="list-style-type: none">• exploitations non-équipées mais bénéficiant d'un labour mécanisé (gratuit)• surfaces cultivées : 1,5 à 3 hectares• assolement: cultures vivrières (sorgho, mil, maïs) avec quelques spéculations de rente (arachide, sorgho rouge, coton, niébé).• activités rémunératrices agricoles ou extra-agricoles, possibilité d'aide financière extérieure

La culture de céréales reste un objectif prioritaire pour ces exploitants avec une conduite semi-mécanisée : seul le labour est mécanisé grâce à l'aide de leur réseau d'insertion. L'insertion sociale de ces exploitations leur permet également d'avoir accès à la main d'œuvre grâce au système d'entraide. La culture du coton reste à l'état de tentative. Le maïs, plus ou moins fertilisé, prend de plus en plus d'importance dans l'assolement. Les exploitations du type m2 connaissent un début de diversification par des activités rémunératrices (boulangerie locale, petit élevage, petit commerce).

III.2.2.1.3. Les exploitations en début d'équipement, type m3.

Elles ont déjà acquis soit un attelage bovin, soit une charrue, soit un attelage azin avec une charrue. Nous résumons les caractéristiques dans le tableau 16.

Le fonctionnement des exploitations se distingue pour le type m3 par la nature de l'appareil de production qui passe du stade manuel au stade semi-mécanisé. Il y a également changement quant à la conduite des travaux agricoles même si dans l'ensemble cette conduite reste extensive. La culture du coton et du maïs témoigne de ce changement avec un tâtonnement dans l'ensemble. Il n'est alors pas étonnant de constater de fréquents échecs pour la production du coton. Le type m3 est aussi caractérisé par une diversité d'activités qui génèrent un revenu. Ces activités constituent leur principale source de revenu, le revenu agricole étant presque inexistant. Le coton ne leur donne pas satisfaction à cause des problèmes de production et de

commercialisation. Les faibles rendements et les dettes des GPC sont à l'origine des problèmes.

Tableau 16 : **Caractéristiques du type d'exploitation m3**

Nombre d'exploitations : 2 Objectif type : équiper l'exploitation
<ul style="list-style-type: none">• CE jeunes (32 à 38 ans) ou âgés (61 à 70 ans)• famille petite à moyenne : 4 à 11 personnes• peu d'actifs dans l'ensemble• installées depuis 16 à 19 ans• bonne insertion sociale
<p style="text-align: center;">Systeme de production</p> <ul style="list-style-type: none">• équipements incomplets ou traction azine avec charrue• surfaces cultivées : 3 à 5,25 hectares• assolement : maïs, sorgho blanc et rouge, petit mil;• fertilisation du maïs, abandon du coton pour la plupart• activités rémunératrices assez importantes : commerce, petits élevage, forge, réparation d'engins

Au sein de ce type, on y retrouve les jeunes exploitations héritières qui tentent d'impulser une nouvelle dynamique dans le développement de l'exploitation et les exploitations aux chefs âgés qui ont connu des difficultés dans la famille par le départ d'actifs vers la Côte d'Ivoire.

III.2.2.2. Exploitations à la recherche de la stabilité de l'appareil de production (type M).

Caractéristiques générales.

Ce qui distingue ce groupe en plus de l'équipement (une paire de bœufs de trait et une charrue), c'est un tant soit la production de coton avec quelques abandons au cours de la dernière campagne agricole 1999-2000 d'une part et la pratique assez importante d'activités rémunératrices agricoles ou non d'autre part. Les activités agricoles rémunératrices peuvent être la culture de maraîchers le long des bas-fonds, la culture d'oléagineux comme l'arachide, le niébé et rarement le sésame, l'élevage de petits ruminants et de volailles (poulets et pintades). Comme activités extra-agricoles, il faut noter les divers commerces (céréales, volailles, petits ruminants, et produits manufacturés) et d'autres activités lucratives telle que la forge. Toutefois des différences existent entre les exploitations de ce groupe ce qui nous emmène à faire des sous-groupes qui correspondent à trois situations différentes.

Tableau 17 : **Caractéristiques du type d'exploitation M**

Objectif global : diversification des activités génératrices de revenu (AGR)
<ul style="list-style-type: none"> • exploitations installées depuis au moins 10 ans • famille très moyenne • bonne insertion sociale
Système de Production
<ul style="list-style-type: none"> • une paire de bœufs de trait et une charrue • superficies coton : 0 à 3,5 hectares avec quelques abandons • intensification coton et maïs

III.2.2.2.1. Exploitations issues d'une succession (type M1).

Le type M1 regroupe d'une part les exploitations installées depuis longtemps mais qui étaient bloquées dans un système communautaire stagnant et qui, dès l'autonomie ou la succession, ont connu une évolution en s'équipant grâce au coton ou à l'aide extérieure, et par l'augmentation du domaine (2°champ) (voir figure n°10).

Tableau 18 : **Caractéristiques du type d'exploitation M1**

Nombre d'exploitations : 3
Objectif type : consolider l'exploitation après l'éclatement
<ul style="list-style-type: none"> • CE relativement jeune : 32 à 46 ans • propriété foncière moyenne : 5,5 à 6,5 hectares
Système de production
<ul style="list-style-type: none"> • équipées depuis 4 ans tout au plus • échec production du coton, abandon au cours de la campagne 1999-2000 • assolement: céréales : maïs important; abandon coton depuis un an • activités rémunératrices : forge, petits commerces, petits élevages

III.2.2.2.2. Exploitations à la recherche d'une stabilité foncière (type M2).

Les exploitations du type M2 se sont installées au cours de cette dernière décennie (début des années 1990), beaucoup plus tard que ceux du type M1. Elles possèdent de petits domaines ce qui les oblige à emprunter de la terre à chaque campagne. Elles produisent essentiellement du coton et du maïs avec un niveau d'intensification assez bon. Elles développent des activités qui leur procurent un revenu et qui ont été à l'origine de l'acquisition d'équipements (voir figure n° 10).

Tableau 19 : **Caractéristiques du type d'exploitation M2**

<p>Nombre d'exploitations : 4 Objectif type : intensification de la production, diversification, recherche de terres</p>
<ul style="list-style-type: none"> • exploitations installées depuis 8 à 11 ans • CE jeune • famille moyenne : 9 à 12 personnes en pleine croissance numérique • problème de terre : travail sur emprunt foncier à chaque campagne
<p style="text-align: center;">Système de production</p> <ul style="list-style-type: none"> • équipées depuis 4 ans au plus • assolement : coton (considéré salubre malgré les quelques difficultés) et maïs • bon niveau d'intensification • activités rémunératrices : maraîchage, le petit élevage, le commerce

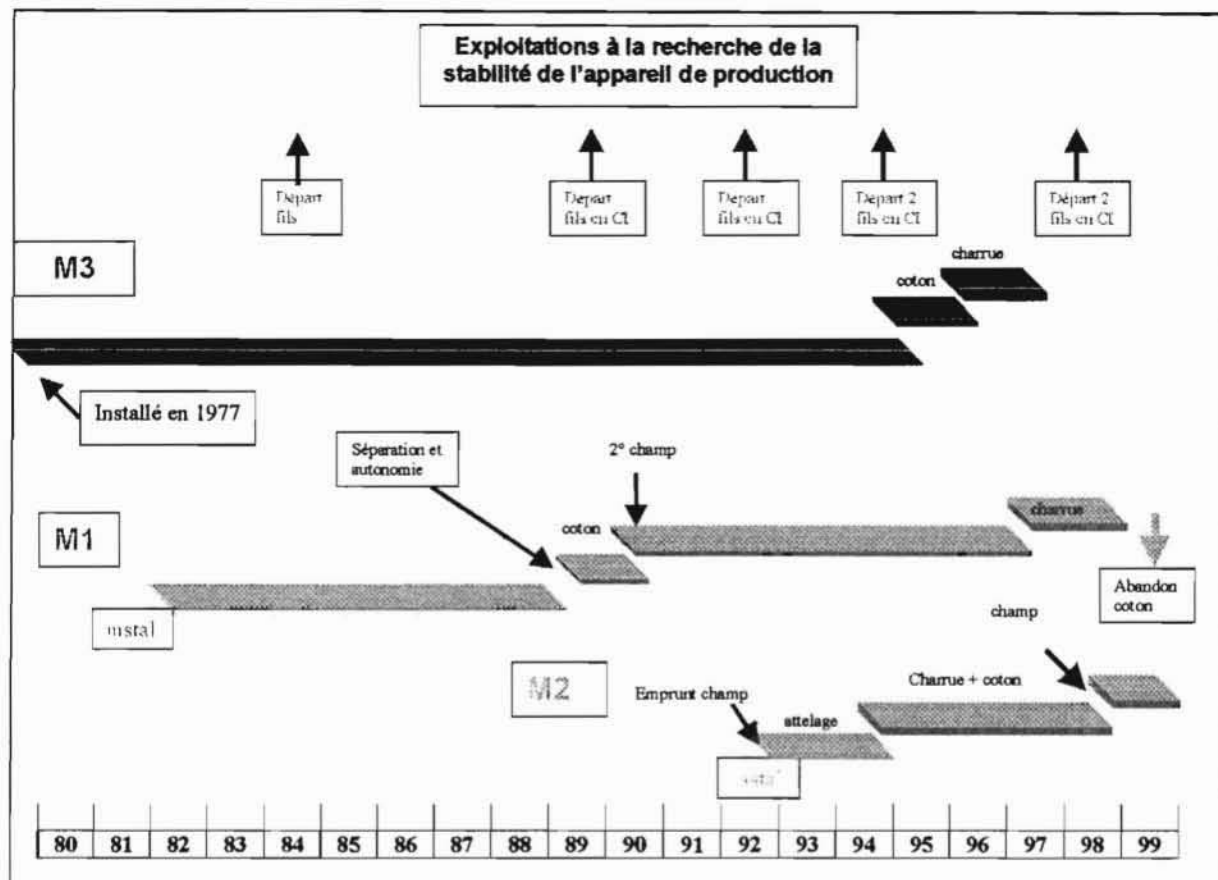
III.2.2.2.3. Exploitations sans cohésion familiale (type M3)

Dans le type M3, se regroupent des exploitations aux chefs âgés, installés depuis longtemps dont les enfants sont partis en Côte d'Ivoire ou ailleurs privant ainsi l'exploitation de ses bras valides. C'est pourquoi, il y a eu une longue période de stagnation avant que le processus de développement ne soit mis en branle depuis quelques années (4 à 5 ans) (voir figure n° 10).

Tableau 20 : **Caractéristiques du type d'exploitation M3**

<p>Nombre d'exploitations : 2 Objectif : - maintenir les fils sur l'exploitation - diversifier les activités qui procurent un revenu</p>
<ul style="list-style-type: none"> • CE âgés installés depuis plus de 20 ans • famille : 9 à 10 personnes dont 4 à 6 actifs • beaucoup de départ des fils actifs vers d'autres terroirs ou la Côte d'Ivoire
<p style="text-align: center;">Système de production</p> <ul style="list-style-type: none"> • superficies cultivées : 2,75 à 4 hectares • assolement : sorgho, maïs, petit mil • équipés depuis 4 à 5 ans : une paire de boeufs de trait+charrue • revenu fils : petits commerces, forge, coton

Figure 10 : Représentation graphique des trajectoires d'exploitations caractéristiques des trois situations de M



III.2.2.3. Exploitations cotonnières consolidées (type MC).

Les caractéristiques sont synthétisées dans le tableau n°13 et n°14 ci-dessous. Les exploitations cherchent à augmenter leur revenu par diverses activités avec une option de maintien de la famille pour les grandes exploitations. Ce sont des exploitations bien insérées dans le terroir et qui ont adopté très tôt les innovations techniques telles la culture attelée, la production du coton, la fertilisation minérale des cultures. Le système de culture est basé sur le cotonnier et le maïs qui se suivent dans la rotation avec une place moins importante pour le sorgho et le petit mil. Seul le cotonnier et le maïs bénéficient d'apport d'engrais.

Tableau 21 : **Caractéristiques du type d'exploitation MC.**

Objectif type : revenu, maintien des grandes unités familiales
<ul style="list-style-type: none"> • exploitations héritières (éclatées ou non) ou installées depuis bien longtemps (15 à 37 ans) • famille bien consolidée : bonne cohésion • très bonne insertion sociale
Système de production
<ul style="list-style-type: none"> • 2 paires de bœufs de trait en général + équipements • équipées depuis 10 ans en moyenne (6 à 16 ans) • assolement : coton + maïs + sorgho + petit mil (ces deux derniers étant moins constants, peuvent tantôt ne pas exister dans l'assolement)

Dans ce type, deux situations se distinguent :

III.2.2.3.1. Les exploitations à trajectoire “ linéaire ” (MC1).

Anciennement installées, ces exploitations ont évolué progressivement (voir figure n°11) à cause de une certaine cohésion familiale et aux revenus du coton.

Tableau 22 : **Caractéristiques du type d'exploitation MC1**

Nombre d'exploitations : 2
Objectif : - diversification des revenus - maintien des grandes unités familiales
<ul style="list-style-type: none"> • CE installés depuis plus de 20 ans • famille : grande à moyenne famille
Système de production
<ul style="list-style-type: none"> • superficies cultivées : environ 10 hectares • assolement : coton, maïs, sorgho • équipés depuis 6 à 11 ans : une paire de bœufs de trait au minimum et un équipement complet • revenu : coton

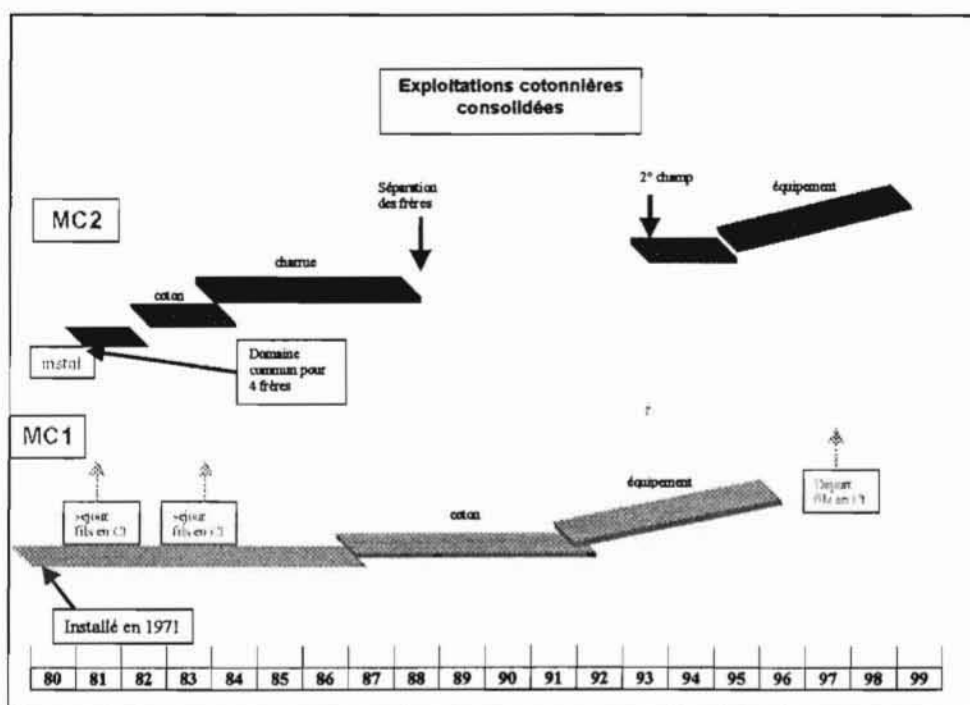
III.2.2.3.2. Les exploitations issues d'un éclatement ou d'une succession, MC2.

Pour les **MC2**, après une installation depuis au moins 15 ans, et un début d'équipement, l'évolution est perturbée par une phase de succession ou d'éclatement de l'exploitation. Il y a un redémarrage avec soit une phase active d'équipement soit l'utilisation du matériel familial collectif (voir figure n°11).

Tableau 23 : **Caractéristiques du type d'exploitation MC2.**

<p>Nombre d'exploitations : 8</p> <p>Objectif type : reconstituer l'appareil de production, diversification des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> • exploitations héritières (éclatées ou non) • famille bien consolidée : bonne cohésion • très bonne insertion sociale
<p style="text-align: center;">Système de production</p> <ul style="list-style-type: none"> • équipées depuis 10 ans en moyenne : 2 paires de bœufs de trait en général + équipement complet, souvent utilisation collective familiale. • surfaces cultivées : 3 à 8 ha • assolement : coton, maïs, sorgho, petit mil et légumineuses • revenu : coton et divers

Figure 11 : **Représentation graphique des trajectoires des deux situations de MC**



III.2.2.4. Les exploitations " très mécanisées " à vocation agro-pastorale, type AP.

Ce groupe d'exploitations est caractérisé par la disponibilité en main d'œuvre familiale, la production du coton et du maïs, la grande taille des superficies emblavées et surtout l'élevage bovin.

Caractéristiques générales.

Les exploitations sont caractérisées par de grandes familles disposant de main d'œuvre suffisante. Celles-ci cherchent à maintenir la grande famille unie. Ainsi, elles vont assurer l'alimentation à toute la grande famille, veiller à la bonne redistribution des

produits du travail collectif, et accorder une autonomie relative aux actifs qui mènent différentes activités. Le système de culture reste essentiellement céréalier avec 61,54% à 88% des superficies cultivées. La part de superficies du coton diminue mais le coton est toujours maintenu dans l'assolement car il facilite l'accès à l'engrais.

Au niveau des types AP, le maintien des fils sur l'exploitation se fait grâce à une meilleure redistribution du produit du travail collectif qui permet à chacun d'eux d'avoir son compte. Les chefs d'exploitation ont aussi favorisé le travail individuel des principaux actifs, soit par des champs, soit par de petites activités qui leur procurent des revenus.

Tableau 24 : **Caractéristiques du type d'exploitation A.P.**

Objectif général : maintien de la cohésion de la famille et diversification des revenus
<ul style="list-style-type: none"> • grande famille, souvent composée de plusieurs ménages • très bonne insertion sociale • suffisamment d'actifs sur l'exploitation • domaine: 5 à 10,5 hectares
Système de Production
<ul style="list-style-type: none"> • 2 paires (ou plus) de bœufs de trait + charrue + sarcler + butteur • troupeau de bovins (2 à 35) • assolement : coton + maïs + sorgho + petit mil • source de revenu principale : coton, bovin • source de revenu secondaire (généralement pour les fils) : petit élevage, commerces divers

A l'intérieur de ce groupe, différentes situations se distinguent ce qui permet de subdiviser les exploitations en trois situations caractéristiques.

III.2.2.4.1. Exploitations stables avec un début dans l'élevage bovin, type AP1.

Ces exploitations sont installées depuis une quinzaine d'années. Les exploitations proviennent toutes du plateau central, probablement à la suite des dures années de sécheresse. Elles ont bénéficié de l'appui des réseaux d'installation, se sont très bien insérées au sein de ses réseaux ce qui leur a permis leur décollage économique grâce aux différentes cultures de rentes. La culture attelée a favorisé le développement des spéculations comme le coton et maïs. Il s'en est suivi un gain monétaire considérable à l'origine de la dynamique économique et sociale actuelle. Ainsi, après l'équipement, acquisition de plusieurs attelages, de matériels aratoires complets, les exploitants investissent leurs revenus dans l'élevage des bovins, la constitution d'un troupeau qui est considéré comme leurs épargnes, et/ou l'embouche bovine. La principale source de revenu reste cependant le coton qui occupe 20 à 35,29% des superficies cultivées. Mais, la diminution progressive des superficies coton laisse penser à une nouvelle orientation vers l'élevage qui gagne du terrain. Toutefois l'élevage bovin, même s'il procure un revenu à quelques exploitants, reste embryonnaire et connaîtra certainement un développement dans les années à venir.

III.2.2.4.2. Exploitations qui diversifient vers l'élevage bovin, type AP2.

En sus des caractères du tableau n°12, les exploitations du type AP2 sont incontestablement les meilleurs agro-pasteurs de terroir avec des caractères du type AP1: régression des surfaces cultivées en coton et une augmentation de la culture des céréales. Cela est sans doute dû à la grandeur numérique de la famille (17 à 28 personnes sur l'exploitation). Assurer l'alimentation à une grande famille reste, pour les chefs d'exploitation, un des éléments de maintien de la cohésion familiale si nécessaire au fonctionnement de ce groupe. Les chefs d'exploitation, âgés, ont plus un rôle de gestion qu'un rôle opérationnel. Ils décident des spéculations à cultiver, assurent la redistribution des revenus du champ commun mais l'exécution des travaux champêtres est assurée par des fils chefs de ménages.

Si le coton connaît une régression, l'élevage bovin dévient de plus en plus la principale source de revenu. Aussi un des objectifs des ces exploitations reste l'expansion du troupeau pour augmenter le revenu.

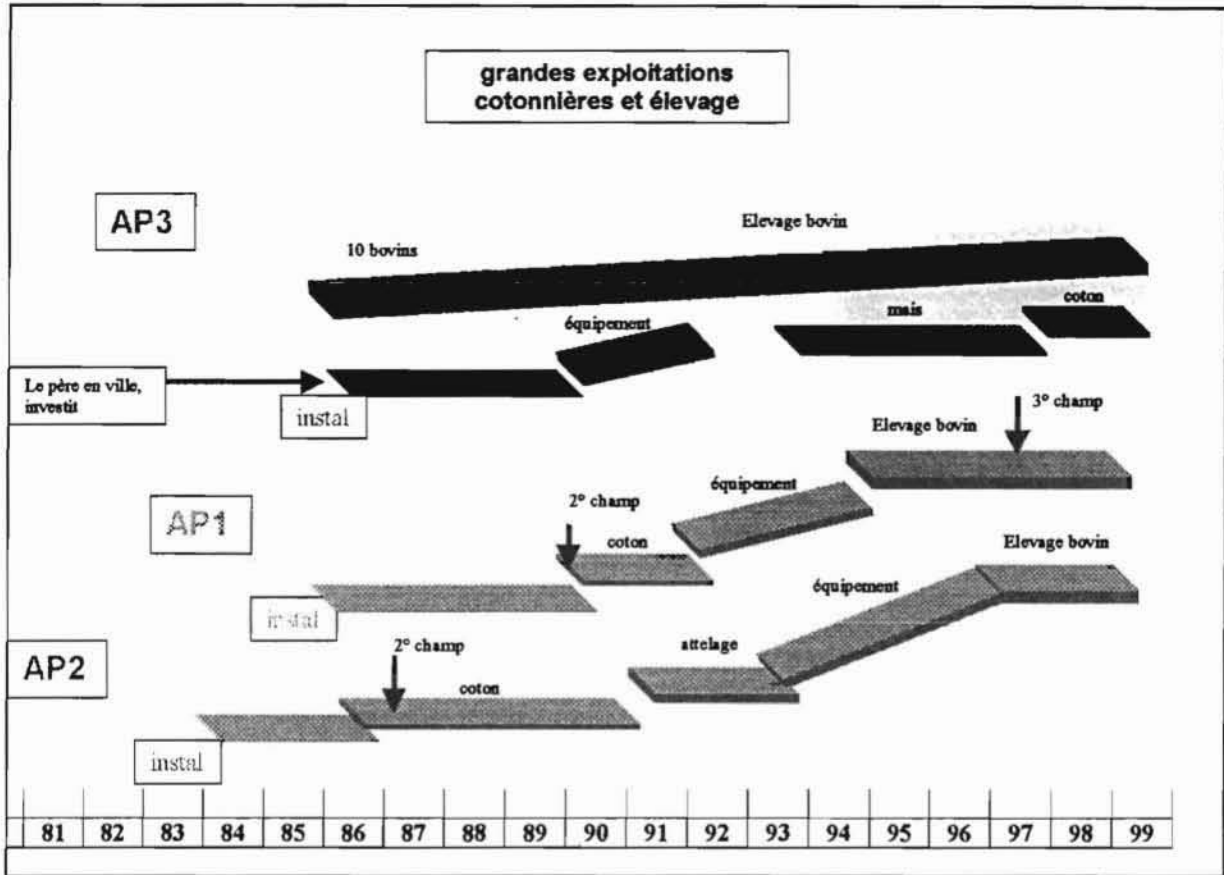
III.2.2.4.3. Exploitations qui ont toujours investi dans l'élevage bovin, type AP3.

Dans ce type on rencontre les exploitations qui possèdent les plus grands troupeaux de bovins dans le terroir de Ouara. Elles ont commencé l'élevage des bovins dès leurs installations et ont su le faire évoluer. Certains ont pu réaliser cet élevage grâce au revenu qu'ils ont tiré de l'agriculture avant même l'introduction du coton dans le terroir. C'est le cas des exploitations installées depuis plus d'une trentaine d'années. D'autres ont eu des appuis financiers des parents salariés à l'installation lesquels ont pu être investis sur l'exploitation agricole. L'adoption de la culture attelée et de la production du coton s'est fait au moment où les exploitations étaient déjà consolidées.

Les trajectoires du type AP.

C'est dans cette catégorie d'exploitations que l'on retrouve le modèle d'évolution le plus achevé. A l'installation, il n'y avait que peu d'actifs. Au fil du développement de l'exploitation, le nombre d'actifs a augmenté. Les actifs ont même des activités qui leur procurent des revenus et sont plus ou moins autonomes de la grande famille. L'évolution de l'appareil de production est illustré par la figure n°12.

Figure 12 : Représentation graphique des trajectoires des trois situations de AP.



III.3. Analyse comparée de la dynamique d'évolution et des contraintes des exploitations.

III.3.1. Des situations agraires différentes.

Le terroir de Ouara peut être considéré comme homogène.

- Sur le plan foncier, il n'y a qu'une seule autorité qui administre les terres du terroir assistée de quelques famille autochtones. L'autorité foncière est encore très présente à Ouara malgré la faible proportion des autochtones (2,70% des exploitations du terroir).
- Le système de production est également homogène; le système de culture de Ouara est basé sur le coton et les cultures vivrières. Mais cette homogénéité, faut-il le préciser, présente quelques disparités internes. Au sein du terroir, nous retrouvons des exploitations qui produisent des cultures vivrières, des exploitations qui produisent du coton et des céréales.
- Le modèle général d'évolution des exploitations est influencé par la production du coton, qui est quasiment la seule source de revenu avec laquelle les exploitations se sont développées et équipées.

A Torokoro, la situation est différente avec une proportion d'autochtones qui atteint le tiers du total des exploitations. Le terroir est "une mosaïque" que ce soit sur plan foncier ou sur le plan du système de production.

- le foncier est marqué par l'influence de plusieurs autorités au sein d'un même terroir avec des chefs de terre délégués car les autochtones actuels ne sont pas les "vrais propriétaires terriens" de la zone. Les terres du village de Torokoro appartiennent en réalité aux villages Komono voisins, d'où cette mosaïque. Les autochtones bénéficient de grandes propriétés foncières, acquises par leurs ascendants et occupent plus de la moitié du terroir. Les migrants s'installent entre les terres vacantes laissées entre les propriétés lignagères et les jachères abandonnées par les autochtones réattribuées par les chefs de terre délégués.
- Au niveau du système de production, il existe une diversité de sources de revenus que l'on peut mettre en relation avec le statut de l'exploitation. Ainsi, les autochtones produisent l'igname commerciale sur de grandes superficies accompagnées de céréales tandis que les migrants diversifient beaucoup les activités agricoles avec la production du coton, des céréales et d'autres spéculations. Les migrants tirent aussi leur revenu des activités non agricoles qu'ils mènent (commerce, petits métiers).

III.3.2. La dynamique d'évolution des exploitations.

III.3.2.1. Des dynamiques contrastées.

Dans la dynamique d'évolution des exploitations de Ouara, l'incidence de la culture du coton a une importance certaine. En effet, le développement des exploitations dans l'ensemble reste lié à l'adoption plus ou rapide de cette spéculation. Quelques raisons justifient cet état de fait:

- la culture du coton, qui est bien fertilisée, s'accompagne toujours d'un essor des céréales comme le maïs qui suit le coton dans la rotation et bénéficie d'une part d'engrais acquis grâce au crédit de campagne du coton. L'exploitation va passer immédiatement de la phase de recherche de la subsistance à une phase de sécurité alimentaire et de gain financier grâce à la rente du coton et à la vente du surplus céréalier;

- le revenu augmente et servira à financer l'équipement.

Cette dynamique agricole est la conséquence pour une part des conditions d'installation des exploitations à Ouara. De manière générale, c'est au moment des grandes sécheresses des années 1970 et 1980 que la plupart des exploitations ont migré vers Ouara. Elles se sont installées dans une situation presque catastrophique, sans aucun capital pour démarrer "l'entreprise agricole". De plus, les possibilités d'avoir des revenus étaient limitées au sein du terroir. Aussi, ne pouvaient-elles trouver leurs saluts que dans l'adoption de la culture cotonnière qui était la seule production bénéficiant de filière organisant la production depuis l'approvisionnement en intrants jusqu'à la commercialisation et l'enlèvement de la production, en passant par l'encadrement technique (vulgarisation d'innovations techniques) et le suivi des agriculteurs.

Le terroir de Torokoro connaît une évolution très rapide, sans doute à cause des conditions d'installation des migrants. Ils sont venus en grande majorité de la zone

cotonnière à la recherche de meilleures terres. Leurs situations à l'installation n'étaient pas catastrophiques, ils disposaient de petits capitaux pour le démarrage de leurs activités agricoles ou extra-agricoles. Les exploitations migrantes sont à la recherche de revenu. Le contexte général de monétarisation de la vie est favorable à diverses activités génératrices de revenu. En effet, l'afflux des populations, l'augmentation des revenus des autochtones entraînent des besoins en produits manufacturés et en services divers d'une part, et la création des filières informelles de commercialisation des produits agricoles divers d'autre part. Ainsi, se développent les petits commerces, les métiers divers qui vont générer des revenus. Parallèlement, il y a une diversification agricole et les productions, qui en sont issus, entrent dans le circuit de commercialisation. Globalement, tout le monde y gagne financièrement, les commerçants citadins assurent l'enlèvement de la production et les producteurs gagnent un revenu. Le revenu des producteurs sera investi dans l'exploitation par des achats d'attelages et d'équipements. Ces divers investissements ont eu pour conséquence une évolution rapide des exploitations.

Ainsi, Torokoro se distingue de Ouara par la dynamique agricole plus grande due à la situation décrite ci-dessus (condition d'installation essentiellement). L'analyse des trajectoires d'évolution des exploitations migrantes met en évidence cette dynamique par le temps qui s'écoule entre l'installation de l'exploitation et le moment où celle-ci gagne des revenus suffisants pour s'équiper. Ce temps de " latence " varie de 3 à 15 ans à Ouara et beaucoup plus raccourci à Torokoro et varie entre 2 à 3 ans. D'ailleurs, les exploitations allochtones à Ouara, installées au cours de la dernière décennie (1990), ont eu une dynamique semblable à celui des allochtones de Torokoro, malgré les difficultés foncières et les problèmes de fertilité de sols dégradées qu'ils ont acquis.

A titre de comparaison, l'analyse de l'évolution des types agro-pasteurs au sein des deux terroirs montre une dynamique différente. Alors que les migrants s'étaient installés à la recherche de la subsistance, puis ont acquis tous leurs biens par la suite à Ouara, ceux de Torokoro s'installaient avec des capitaux, en " opérateurs économiques ", qui ne cherchent qu'à faire fructifier son capital d'entreprise. En effet, les migrants agro-pasteurs de Torokoro étaient des producteurs expérimentés et ayant déjà capitaliser d'énormes revenus grâce au café, cacao (anciens planteurs) et du coton (anciens producteurs de coton dans la zone cotonnière). Des différences similaires d'évolution apparaissent si nous analysons la situation des types d'exploitations consolidées ou manuelles.

III.3.2.2. Le cas des exploitations en situation de succession ou d'éclatement à Ouara.

Les exploitations ont commencé à s'installer dans le terroir de Ouara depuis plus de trente ans. Les fils de l'exploitation, arrivés tout jeunes ou même nés dans le terroir sont devenus adultes et chefs de ménage. Au décès du père, des problèmes de succession se posent à ces exploitations et aboutissent à l'éclatement de l'exploitation.

Des familles composées uniquement de frères installés ensemble se trouvent obligés de se séparer avec également un éclatement de l'exploitation.

La conséquence des éclatements est la perturbation du processus d'évolution de l'exploitation initiale à cause:

- du morcellement du domaine de l'exploitation-mère en de petites superficies pour chaque exploitation-fille;
- du partage de matériel agricole existant ou leur utilisation commune;
- la diminution de nombre d'actifs sur les nouvelles exploitations.

Les exploitations doivent redémarrer "l'entreprise agricole", à la suite de ces événements, en recherchant des sources de revenus pour financer l'équipement et amorcer l'élevage des bovins. D'autres exploitations stagneront après l'éclatement car elles n'auront pas pu se relancer économiquement. En fin de compte, les exploitations accusent un retard dans leur dynamique ou se retrouvent bloquer.

III.3.3. Les contraintes stratégiques, analyse des conditions d'évolution des exploitations migrantes.

Nous avons mis en évidence des modèles d'évolution qui caractérisent les dynamiques d'évolution des exploitations. Les différences de dynamiques observées s'expliquent sans doute par la nature des contraintes, des stratégies et des contextes qui ont prévalu au cours de l'histoire de l'évolution.

Aussi, nous analyserons de façon comparée les contraintes qui entravent l'évolution des exploitations agricoles au sein des deux terroirs.

III.3.3.1. La famille.

Quand une exploitation migrante quitte son terroir d'origine, elle se retrouve isolée dans le terroir d'accueil, ne peut recourir immédiatement à personne en cas de difficultés. Elle doit dans un premier temps compter sur ses propres forces (les actifs) pendant ce moment où la nécessité de resserrer la cohésion de la famille. Cette cohésion reste alors le premier facteur de l'évolution de l'exploitation agricole migrante car c'est elle qui fournit la main d'œuvre.

Quand l'exploitation est toujours manuelle, cette main d'œuvre reste le garant de la réussite des travaux de la campagne agricole. En effet, les migrants arrivent de leur terroir démunis et ont besoin de cette cohésion pour démarrer la production. Ils sont également isolés de leur terroir et doivent tout faire pour maintenir la famille unie. Tout événement susceptible d'affecter la famille peut bloquer le développement de l'exploitation. Les contraintes familiales vont, dans certains cas, faire évoluer l'exploitation suivant une certaine trajectoire. Ainsi, l'analyse des résultats de l'enquête montre différents types de situations de l'évolution de la famille.

- Les grandes familles qui s'installent dans le terroir avec des fils actifs qui restent dans l'exploitation, produisent les ressources pour la famille qui s'accroît et restent unies; c'est le cas des types d'exploitations AP et MC; c'est la situation "idéale" qui favorise l'évolution des exploitations.
- Les familles qui s'installent avec des frères et des fils relativement jeunes et qui par suite se séparent et partagent le domaine et les matériels déjà acquis ou les utilisent en commun; dans cette situation nous retrouvons les familles installées depuis longtemps (plus de 25 ans), et les fils, au décès du père, vont éclater l'exploitation; elles ont des problèmes de terres et de redémarrage.

- Les familles qui s'installent avec des frères et des fils mais qui, pour des problèmes internes liés à la mésentente ou à redistribution du revenu du travail collectif ou à l'inexistence de revenu, voient leurs membres (frères, fils) partir en Côte d'Ivoire ou ailleurs.
- Les familles qui ont des problèmes dès le départ, soit par suite de plusieurs décès sur l'exploitation, soit parce que la majeure partie des enfants sont des filles parties après leurs mariages laissant le chef d'exploitation âgé avec de très jeunes enfants inactifs. Il s'y pose alors un problème d'actif sur l'exploitation.
- Les familles qui ont déjà éclaté au terroir d'origine ou dans un autre terroir de migration et qui arrivent sur le nouveau terroir avec une petite cellule familiale. Elles ont des problèmes de redémarrage et d'insertion.

Les exploitations qui ont évolué assez vite sont celles qui ont capitalisé dès leur installation la main d'œuvre malgré les difficultés à l'installation. C'est le cas des types d'exploitations **AP** de Ouara mais aussi de Torokoro. Les fils restent non seulement pour les travaux, mais aussi parce qu'ils bénéficient d'une part de revenu de l'exploitation en sus des revenus des diverses activités menées.

Dans le type manuel surtout les types **m1** et **m2** de Ouara, des exploitations se retrouvent dépourvues de leurs bras valides suites à leur départ en Côte d'Ivoire. Le chef d'exploitation, déjà âgé, se retrouve avec une charge familiale importante ce qui crée un déséquilibre entre les ressources produites et les consommateurs plus nombreux. Il va se créer un problème alimentaire. L'exploitation essaie d'abord de résoudre ce problème ce qui la maintient bloquée dans un système de culture vivrier et extensif pendant des années.

Les contraintes familiales constituent donc l'un des principaux facteurs de blocage des exploitations à Ouara. Par contre à Torokoro où une il y a une forte dynamique de recherche de revenu, des exploitations peuvent surmonter cette contrainte en faisant appel à de la main d'œuvre salariée disponible grâce à la filière igname. Le coût du sarclage vaut 8000 francs l'hectare avec une possibilité de règlement enfin de campagne. Avec un peu de revenu, les migrants peuvent se payer le service des ouvriers contractuels. Cependant, des cas existent où l'exploitant n'a pas la possibilité de se payer le service des manœuvres agricoles ce qui fragilise la situation de l'exploitation. C'est le cas de certaines exploitations du type **M1** de Torokoro avec des perspectives de blocage et même un risque de départ face à la monétarisation croissante de la vie au sein du terroir.

III.3.3.2. Le degré d'insertion sociale.

Le migrant s'installe sur son terroir d'accueil, coupé de tout contact avec sa famille d'origine. Il prend conscience que sa situation est fragile car le moindre problème qui surgit dans l'exploitation le rend vulnérable. Ces problèmes peuvent être des problèmes de main d'œuvre pour des travaux, financier ou de matériel. Aussi, il va chercher à recréer un réseau de relation sociale à l'image du terroir d'origine.

Ainsi, le degré d'insertion sociale d'un migrant au sein des groupes sociaux déjà existants joue un rôle important dans le processus de développement de l'exploitation. L'insertion sociale revêt plusieurs formes : alliances matrimoniales (belles-familles), parenté filiation, amitié, ressortissants de la même région.

L'insertion sociale profite aux migrants dans la mesure où elle leur permet :

- d'acquérir des terres (acquérir un domaine plus grand ou emprunter une parcelle)
- de bénéficier de prêt de matériel, notamment en phase d'équipement
- de pouvoir accéder à de la main d'œuvre temporaire

Nous citons à titre d'exemple l'évolution plus ou moins rapide des types **M1** et **M2** de Ouara qui connaissent des difficultés au niveau du foncier mais qui arrivent à se développer grâce à des emprunts facilités par leur bonne insertion. Par contre, certaines exploitations de Ouara, au stade manuel (**m1**), vivent presque en autarcie ce qui fait qu'elles n'ont bénéficié d'aucun appui. Leur évolution sera d'autant plus difficile qu'ils restent isolés.

L'insertion sociale des exploitations agricoles à quelques niveaux qu'elles soient revêtent une grande importance à Ouara. Dans ce terroir les installations de migrants ont débuté il y a une trentaine d'année et il y a une structuration sociale assez marquée, qui s'organise autour des différents quartiers.

Par contre à Torokoro, l'incidence de l'insertion sociale sur le fonctionnement des exploitations agricoles n'est pas aussi évidente pour les raisons suivantes:

- Torokoro est un front pionnier et la majorité des migrants s'est installé il y a moins de 10 ans. A l'exception du réseau autour du représentant mossi, premier migrant dans le village, il n'y a pas encore de véritables réseaux comme à Ouara.
- le migrant n'a pas forcément besoin d'intermédiaires influents pour acquérir la terre ou de réseau d'insertion car comme indiqué dans ce chapitre la maîtrise foncière est complexe et il peut s'adresser à différents propriétaires terriens autochtones ou migrants
- il y a une dynamique économique assez forte et la majorité des exploitations sont à la recherche de revenus. Cette situation crée des stratégies plus individualistes

Tous ces événements limitent le renforcement des lieux sociaux à Torokoro et la création de vrais réseaux comme à Ouara.

III.3.3.3. Le foncier.

A Ouara, les contraintes liées au foncier concerne l'accès à la terre et la redistribution des terres aux exploitations éclatées ou héritières. Ce problème connaît une importance particulière pour les exploitations du type **M1** et **M2** et pose l'avenir des grandes exploitations du type **AP** et même certaines exploitations du type **MC**. En effet le terroir est presque saturé ce qui fait que les exploitations installées récemment n'ont accès qu'à de petites superficies de terres ou à des emprunts. Les terres acquises ont été déjà cultivées pendant des périodes assez longues ce qui pose un problème de fertilité. A chaque campagne, les exploitants se voient obligés d'emprunter s'ils veulent assurer les besoins de leur famille et acquérir des moyens financiers pour évoluer. Ces emprunts,

même s'ils ont favorisé la dynamique des exploitations **M2** fragilisent la situation de l'agriculteur car ils limitent ses projets à moyens termes.

Les exploitations du type **M1** ont été confrontées à un problème de redistribution des terres à la suite d'un éclatement. Les jeunes chefs n'ont eu droit qu'à de petites superficies et ont dû recourir à leur réseau d'insertion pour acquérir d'autres terres, mais toujours de petites superficies. Le partage du domaine paternel s'accompagne soit du partage du matériel déjà acquis, soit d'une utilisation commune du matériel. A l'issue de l'éclatement, certaines exploitations se retrouvent entièrement démunie et doivent investir de nouveau pour développer leur nouvelle exploitation.

Les contraintes foncières restent une inquiétude générale des exploitants de Ouara car ils ont conscience de la saturation du terroir impliquant qu'ils ne peuvent plus acquérir d'autres champs. La saturation foncière pose également la question de l'avenir des grandes exploitations stabilisées, ayant plusieurs ménages dont la cohésion familiale risque d'être mis à l'épreuve.

A Torokoro, il y a une insécurité foncière, qui provoque des stratégies de défriche extensive des domaines acquis par les migrants, et de plantations de vergers.

Le problème foncier se pose encore plus pour le type d'exploitations en phases d'installation et de stabilisation (**I et MS**).

Actuellement, les migrants les plus récents ont des problèmes pour avoir de la terre. Ceux qui ont un foyeur (celui qui accueille le nouveau venu) leur empruntent la terre pour les cultures.

Globalement, les autochtones et les allochtones sont en situation d'insécurité foncière et chaque groupe développe des stratégies pour maintenir son domaine.

CONCLUSION

Nos investigations ont montré des situations contrastées au sein des deux terroirs terroir d'étude et des modèles de fonctionnement des exploitations agricoles propres à chaque terroir.

A Ouara, zone d'ancienne migration depuis trois décennies, l'évolution des exploitations est liée au développement de la filière coton. Les exploitations cherchant de meilleures conditions de milieu afin de subvenir à leurs besoins alimentaires trouveront la production du coton salubre. En effet, cette spéculation leur a procuré un revenu d'une part et son crédit de campagne par la fourniture d'engrais a favorisé une augmentation de la production de cultures vivrières essentiellement le maïs d'autres part. Nous avons identifié un seul modèle d'évolution des exploitations migrantes de ce terroir.

A Torokoro, zone de nouvelle colonisation agricole, la production du coton est marginale. Celle de l'igname est de loin la plus importante avec une filière de commercialisation informelle très active. La production de l'igname est caractéristique des autochtones qui exploitent de grandes superficies sur défriche et qui occupent la plus grande partie de la superficie de terroir par leur domaine. La situation des migrants se caractérise par une diversité agricole ou extra-agricole. Nous avons quelques producteurs de coton et les producteurs de céréales. Cependant, toutes les exploitants (allochtones et autochtones) accordent une grande importance à la culture des céréales, comme culture de rente, principalement le sorgho rouge et le maïs qui alimentent le marché local d'où elles sont rassemblées et acheminées vers les centres de commercialisation que sont les villes comme Banfora et Bobo-Dioulasso.

Nous avons aussi caractérisé la diversité de situations des exploitations agricoles dans chaque terroir par une typologie de fonctionnement qui a permis de regrouper les exploitations selon leurs stratégies, leurs objectifs et leurs moyens de productions en des types et de définir à partir de l'histoire individuelle des exploitations des modèles d'évolution. A partir de l'étude des exploitations, nous avons identifié et analysé les contraintes qui sont à l'origine des blocages des exploitations. Ces contraintes sont liées à l'acquisition de l'équipement, à la disponibilité de l'exploitation en actifs liée à la situation familiale et au foncière.

L'étude a montré la fragilité des exploitations allochtones qui résulterait des conditions d'installation, de la précarité des situations foncières. Elle a également montré que le facteur principal du développement des exploitations migrantes est la cohésion familiale dans les zones d'anciennes migrations soumises à une dynamique d'évolution moins rapide que dans la zone de front pionnier où le facteur qui conditionne l'évolution de l'évolution est plutôt dû à la possibilité d'avoir un gain monétaire dans une situation où tout est en train d'être construit.

Les dynamiques observées au sein des deux terroirs nous amènent à nous interroger sur l'avenir des grandes exploitations cotonnières à Ouara dans une situation de saturation et stabilisation de l'espace agricole. Que vont devenir les fils, chefs de

ménage, qui ont leurs familles qui grandissent et qui ne peuvent plus avoir de la terre dans le terroir? Vont-ils partir vers d'autres terroirs plus au sud à la recherche de terres cultivables? Ces questions restent posées pour le moment.

A Torokoro, la viabilité du système de production des exploitations autochtones tend vers une limite à cause de la fin des anciennes jachères nécessaires à la culture de l'igname dans quelques années. Que feront-ils s'ils ne peuvent produire l'igname pour avoir un revenu? Vers quoi vont-ils tendre? S'orienteront-ils vers l'intensification de la culture de l'igname et des céréales, la production du coton ou quelles alternatives trouveront-ils pour continuer à avoir un revenu satisfaisant comme actuellement?

Les migrants sont limités eux aussi dans leur évolution spatiale à cause des grands domaines des autochtones. La dynamique d'évolution des migrants ne permet pas de se prononcer sur la situation future tant la dynamique est très accélérée et controversée et nécessite un suivi régulier pour percevoir les changements prochains au fur et à mesure qu'ils surviennent.

Dans nos objectifs d'étude, il était questions de caractériser les exploitations de la zone de colonisation située au sud de la région Sud-Ouest du Burkina, de comprendre les trajectoires d'évolution et enfin de faire une comparaison avec une zone d'anciennes migrations. La dynamique d'évolution a été mise en évidence grâce aux trajectoires, de même qu'une typologie de fonctionnement. Des indicateurs seront tirés des types d'exploitations et des trajectoires mis en évidence et feront l'objet d'une étude ultérieure sur un échantillon statistiquement représentatif d'exploitations pour valider les résultats de cette étude et déterminer les proportions de chaque modèle au sein de l'ensemble des exploitations des terroirs respectifs.

Les résultats finaux permettront de dégager des problèmes et des contraintes pertinentes qui feront l'objet de recherches thématiques (fertilisation, amélioration des techniques...). Ils pourront également permettre aux structures de développement de mieux prendre en compte la diversité de situation des exploitations dans leurs interventions pour le développement agricole. Ces structures pourront s'inspirer de la démarche afin de mieux cibler leur action sur le terrain.

Références bibliographiques

1. AMSELLE J. L., (1976). **Les migrations africaines: thèmes et problème.**
2. Assemblée des Députés du Peuple-ADP (1996). **Texte de la Loi portant Réforme Agricole et Foncière (RAF).**
3. BASSOLE B. A. (1981). **Exode rural en HAUTE VOLTA.** Mémoire de Maîtrise de Science de l'expression et de la Communication.
4. BELEM P. C. (1985). **Coton et système de production dans l'Ouest du Burkina Faso.** Université Paul Valéry Montpellier, thèse de Doctorat 3^e cycle en Géographie de l'aménagement.
5. BOUTILLIER J. L. (1964). **Etude voltaïque: les structures foncières en HAUTE VOLTA.**
6. CAPILLON A., (1993). **Typologie des exploitations agricoles, contribution à l'étude des problèmes techniques.** Thèse de Docteur INA-PG, Tome 1, Chaire d'Agronomie, 47p. + annexes.
7. CAPILLON A., MANICHON H. (1991). **Guide d'étude de l'exploitation agricole à l'usage des agronomes,** Deuxième édition. 46p. + annexes.
8. COULIBALY S. *et al.*, (1980). **Les migrations voltaïques- Importance et ambivalences.** Institut National de la Statistique et de la Démographie, Tome 1 144p.
9. DJIGUEMDE A. *et al.* (1994). **Mise au point et introduction d'une méthode de conseil de gestion aux exploitations agricoles dans la zone cotonnière de l'Ouest du BURKINA FASO.** Rapport annuel Recherche-Développement campagne. INERA-CIRAD/CA-CIRAD/SAR, 1993/1994.
10. DUMONT R., (1977-1979). **Synthèse des études sur les tubercules de Haute Volta - Première partie : les observations effectuées sur les tubercules.**
11. DUMONT R., (1979). **Enquête socio-économique concernant le problème des tubercules en Haute-Volta.** 25p. + annexes
12. GRAS R. *et al.* (1989). **Le fait technique en Agronomie - Activités agricoles, concepts et méthodes.** Paris INRA, Ed L'Harmattan, 184p.

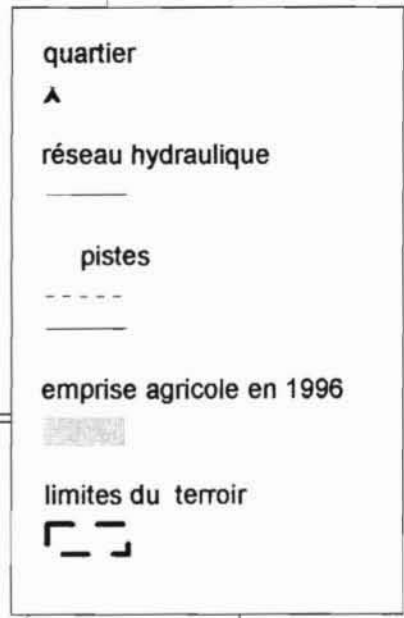
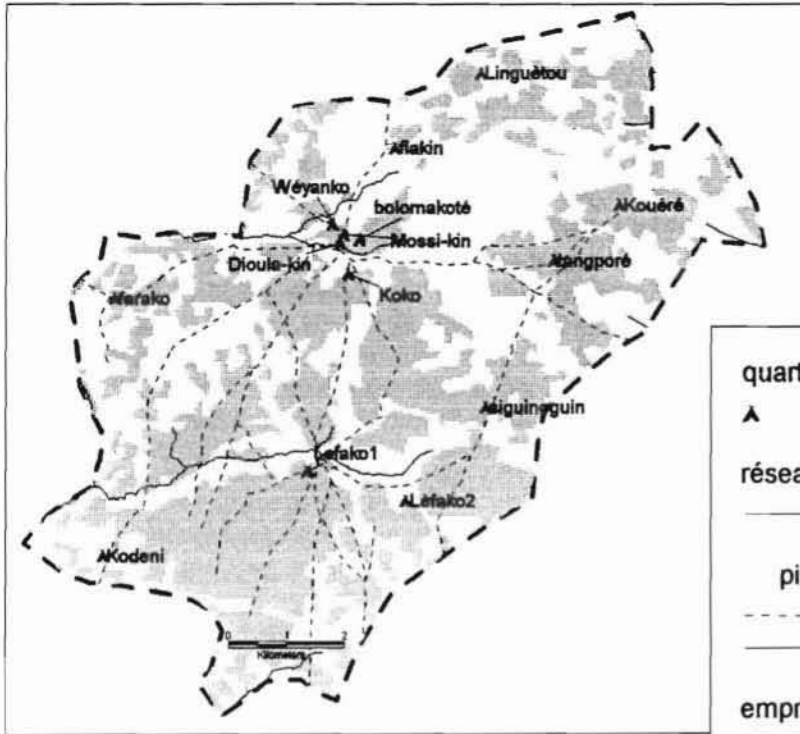
13. KOHLER J.M. (1971). **Les activités agricoles et les transformations socio-économique de l'Ouest Mossi (HAUTE VOLTA)**. Paris, Mémoire ORSTOM n°46, 254p.
14. IRAT, (1977). **Enquêtes et observations concernant le problème des tubercules en Haute-Volta**, 77p.
15. INERA-RSP/Zone Ouest (1994). **Les systèmes de production agricole dans la zone Ouest. Potentialité, Contraintes, Bilan et Perspectives de la Recherche**. Rapport d'activité campagne 1993-1994, Pp26-32.
16. INERA-RSP (1994). **La Recherche Système au BURKINA FASO: Bilan et Perspectives**. Rapport annuel du Programme RSP, 53p Annexes.
17. INERA-GRN/SP (1999). **Rapport d'activité du projet " Suivi de la dynamique des ressources naturelles dans les zones des fronts pionniers de migration du Sud-Ouest du BURKINA FASO "** campagne 1998/1999.
18. MATHIEU P., (1994). **Mouvement de population et transformations agricoles: le cas du Sud-Ouest du BURKINA**. In Cahier du CIDEP n°20: Migration et accès à la terre au BURKINA-FASO, Institut d'étude et de développement, 136p.
19. MAZOYER Marcel (1986). **Dynamique des Systèmes agraires. Rapport de synthèse préliminaire**. In travaux de Recherche Développement pp7-21.
20. MORANT P. (1995). **Suivi de la dynamique des ressources naturelles dans les zones des fronts pionniers de migration du Sud-Ouest du BURKINA FASO**. Document préparatoire, CNRST-INERA 18p.
21. OSTY Pierre Louis (1978). **L'exploitation agricole vue comme un système**. In travaux de Recherche Développement. pp51-57.
22. OUEDRAOGO K. S. (1991). **Influence des modes d'accès à la terre sur la productibilité des exploitations agricoles. Le cas de la zone Ouest du Burkina Faso**. Université d' Abidjan, Thèse de Doctorat 3° cycle, 146p. + annexes.
23. REBUFFEL P., (1996). **Vers un renouvellement des méthodes de conseil aux exploitations agricoles dans l'Ouest du Burkina Faso. Apport de la connaissance du fonctionnement des exploitations agricoles**, Mastère spécialisé en ingénierie agronomique. 46p. + annexes.
24. SIDIBE D. F. (). **Régime foncier et migration : l'expérience de l'aménagement des vallées des Volta (AVV)**.

25. STAMM V. ET SAWADOGO J. P. (1995). **Projet d'étude et les politiques agro-alimentaires au Burkina Faso**. CEDRES Laval - Université de Ouagadougou, 79p.

ANNEXES

Annexe n°1

Cartographie de l'emprise agricole des deux terroirs
d'après l'interprétation d'images SPOT de novembre 1996
(augusseau et al, 1998)



annexe n°2
Codage des variables en modalités
pour le village de Ouara

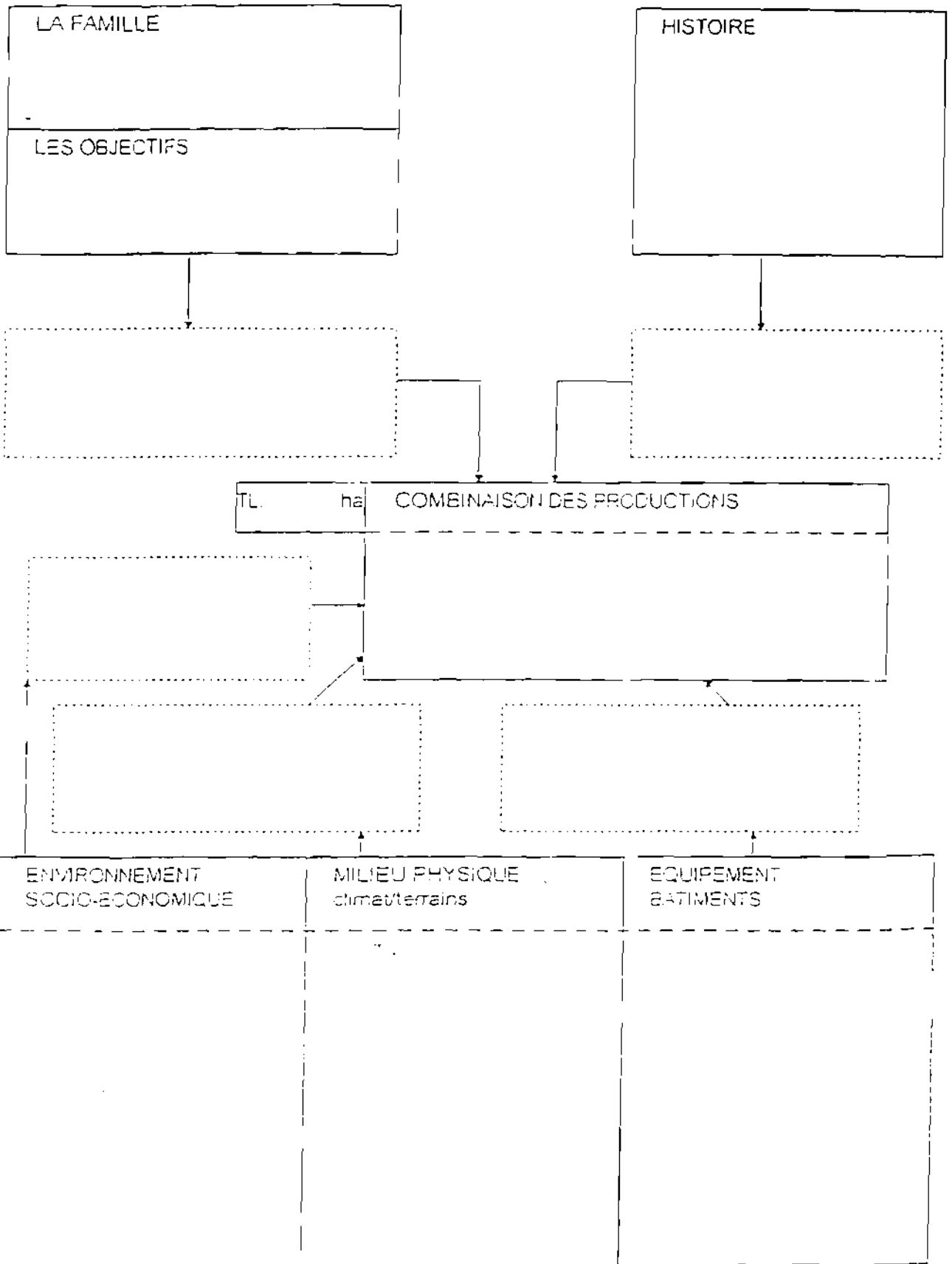
Variable	Modalité
Ethnie	Sud ouest Nord Mossi
Age (an)	- de 40 40 à 51 51 à 62 62 à 91
famille	- de 7 7 à 10 10 à 15 + de 15
Nombre d'actifs	- de 4 4 à 7 7 à 28
Durée d'installation (an)	- de 9 9 à 15 15 à 25 25 à 85
Mode d'accès à la terre	Prêt Don Héritage
Surf. Cultivée en coton (ha)	0 1 à 2 2 à 19
Surf. totale cultivée (ha)	.25 à 3 3 à 6 6 à 39.5
Nombre de bœuf de trait	0 1 à 3 3 à 13
charrue	0 1 ou +
Nombre de petit ruminant	0 1 à 7 7 à 91
Revenu monétaire	Autre Bovin Coton Petit bétail Vivrier
Nombre de bovin	0 + de 1

**Annexe n°3
Codage des variables en modalités
pour le village de Torokoro**

variable	modalité
Ethnie	sudouest Autochtone Autres
Age (an)	20 à 38 38 à 53 53 à 77
Famille	0 à 6 6 à 11 11 à 31
Actif	1 à 4 4 à 7 7 à 36
Origine	Village Sudouest National ou étranger
Date d'installation (an)	0 à 6 6 à 12 12 à +
Accès	Don Héritage Prêt
Verger	Oui Non
Surface coton (ha)	0 + de .5
Surface igname (ha)	0 .25
Surface totale cultivée (ha)	1 à 4 4 à 7 7 à 24
Charrue	0 1
Petits ruminants	0 + de 1
revenu	Divers Coton Igname Vivriers

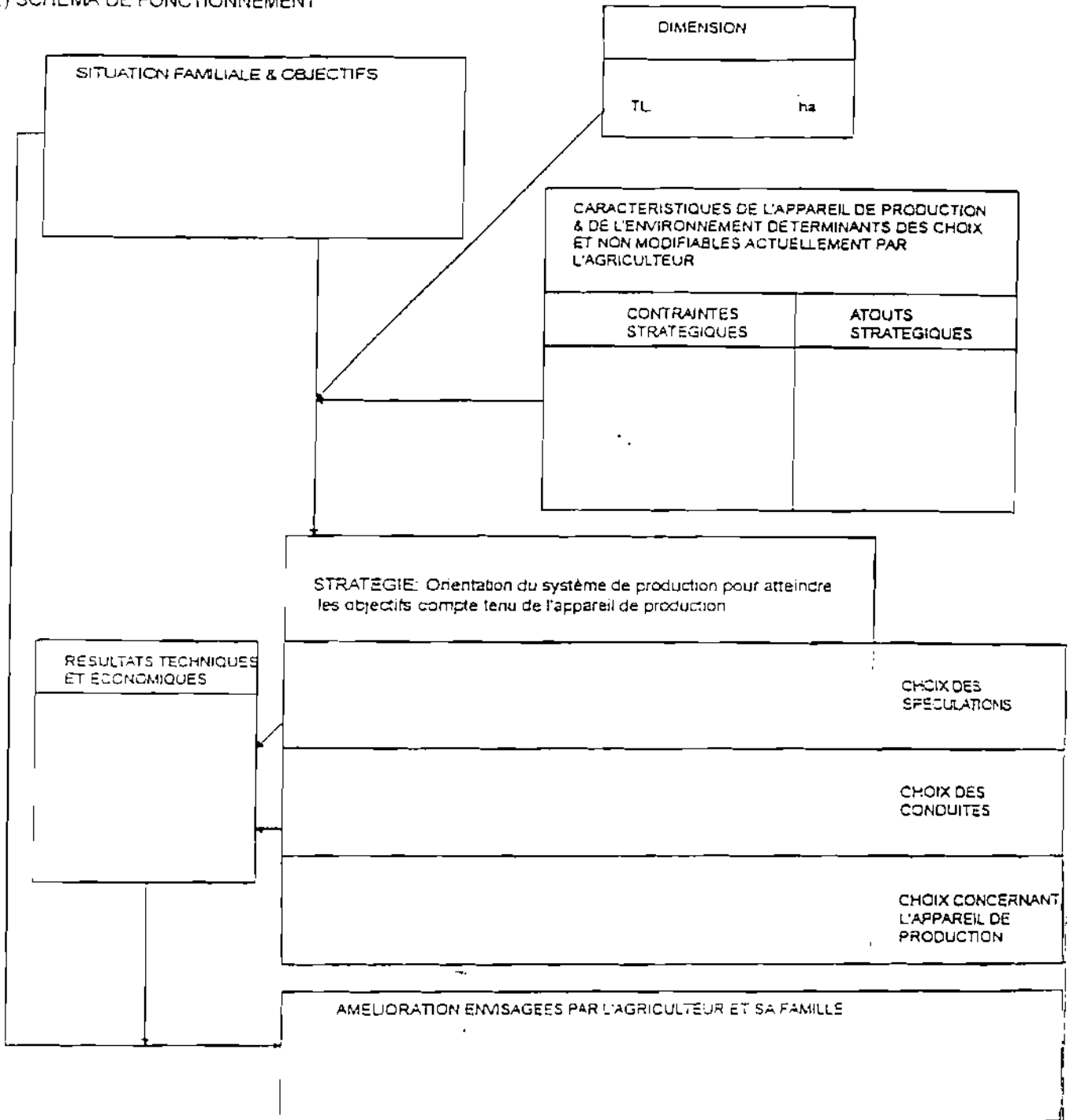
Annexe n°4
Fiche de synthèse « fonctionnement » (partie 1)

1) FINALITES, ATOUTS ET CONTRAINTES DE LA COMBINAISON DES PRODUCTIONS



Annexe n°5
Fiche de synthèse « fonctionnement » (partie 2)

2) SCHEMA DE FONCTIONNEMENT



3) PROBLEMES DETECTES SUR L'EXPLOITATION

Annexe n°6
Fiche de synthèse « évolution »

numéro 1024

Fiche synthèse : trajectoire exploitation

